



Faits saillants du mois

N° 5 / 2025

E U M O F A

Observatoire Européen des Marchés des
Produits de la Pêche et de l'Aquaculture



eumofa.eu @EU_MARE #EUMOFA

Contenu



Faits saillants mondiaux

Actualités mondiales du secteur de la pêche et de l'aquaculture



Premières ventes en Europe

Analyse des premières ventes dans les pays déclarants



Consommation

Les poissons plats



Contexte macroéconomique

Carburant maritime, prix à la consommation et taux de change



Importations extra-UE

Analyse des importations extracommunautaires de poissons plats dans les États membres de l'UE



Étude de cas

1. La pêche et l'aquaculture au Myanmar
2. Le tilapia

1. FAITS SAILLANTS MONDIAUX

UE / Pêche : le 24 avril 2025, la Commission européenne a présenté une proposition visant à intégrer dans le droit de l'Union l'accord international historique « Biodiversité au-delà des juridictions nationales » (BBNJ), dont le but est de protéger les océans, de lutter contre la dégradation de l'environnement, de combattre le changement climatique et d'enrayer la perte de biodiversité. Cela aidera également les États membres dans la mise en œuvre de leurs systèmes nationaux. Cet accord, connu également sous le nom de « Traité de la haute mer », contribuera à la réalisation des objectifs fixés dans le **cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal**. Il s'agit notamment de protéger au moins 30% des océans d'ici à 2030 et d'accroître le partage des avantages tirés des ressources génétiques et des informations sur les séquences numériques^{1,2}.



UE / Pêche : le 14 avril 2025, la Commission européenne a déterminé que l'accord-cadre visant à atteindre zéro émission nette, adopté par l'Organisation maritime internationale (OMI), constitue une étape significative vers la réalisation de l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre (GES) provenant du transport maritime mondial d'ici à 2050. Il s'agit d'un accord historique dans la lutte contre le changement climatique, qui marque une avancée significative dans la réduction de l'impact environnemental de l'industrie du transport maritime à l'échelle mondiale. Bien qu'il ne garantisse pas encore la pleine contribution du secteur à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris, il constitue une base solide pour entamer la transition énergétique requise du transport maritime. Conformément à la **stratégie de l'OMI pour 2023**, cet accord comprend une nouvelle mesure établissant une norme mondiale pour la réduction progressive de l'intensité en GES des combustibles marins. La mesure s'applique à l'ensemble du cycle de vie des émissions de GES des carburants destinés au transport maritime. Elle utilise des critères normalisés et un système commun de certification pour les carburants, qui facilite des conditions de concurrence équitables, quel que soit le lieu où un carburant est produit, transporté ou utilisé. En conséquence, il empêchera les émissions de se déplacer vers d'autres secteurs et encouragera les investissements durables qui réduiront les émissions tout au long du cycle de vie dans le monde entier³.

UE / Pêche : la Commission européenne a publié récemment une liste de ports de débarquement susceptibles de bénéficier d'une dérogation à la marge de tolérance dans la déclaration des captures pour le secteur de la pêche pélagique non triée. Cette dérogation permet aux opérateurs de bénéficier d'une approche plus souple en matière de déclaration des prises dans les journaux de bord, qui s'accompagne d'une réduction de la charge administrative. Les ports énumérés ont mis en place des garanties de contrôle strictes qui garantissent la déclaration précise des captures. La liste peut être mise à jour à la demande des États membres, dans le respect des exigences en matière de contrôle. Cette initiative, qui fait suite aux demandes formulées de longue date par les opérateurs du secteur de la pêche, répond efficacement aux conditions de contrôle de la pêche⁴.

CGPM / Aquaculture : en collaboration avec le département des pêches et de la recherche marine du ministère chypriote de l'Agriculture, la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) a mené une mission visant à comprendre l'impact du changement climatique sur l'aquaculture. À l'image de celles mises en œuvre en Tunisie et en Croatie, cette mission s'inscrit dans l'effort plus général d'évaluer le degré de résistance en Méditerranée. Les informations obtenues par ce biais permettront de mieux appréhender les effets du changement climatique sur l'aquaculture dans le bassin méditerranéen, ainsi que les éventuelles actions d'atténuation et d'adaptation adaptées pour le secteur⁵.

Islande / Pêche : les navires islandais ont capturé près de 66.000 tonnes de poisson, soit 9% de plus qu'en mars 2024. Les captures de d'espèces démersales ont augmenté de 23% (48.600 tonnes en mars 2025). D'avril 2024 à mars 2024, les prises totales ont atteint 992.000 tonnes. Le volume était de 1,073 million de tonnes l'année précédente. Cette réduction est due principalement à l'absence de pêche de capelans durant la majeure partie de cette période⁶.

¹ https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_25_1098

² https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/ocean/international-ocean-governance/protecting-ocean-time-action_en

³ https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_25_1037

⁴ https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/commission-streamlines-reporting-obligation-small-pelagic-untreated-catches-listing-specific-landing-2025-05-15_en

⁵ <https://www.fao.org/gfcm/news/detail/en/c/1735249/>

⁶ <https://statische.is/publications/news-archive/fisheries/fish-catch-in-march-2025/>

2. CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE

2.1. Carburant maritime

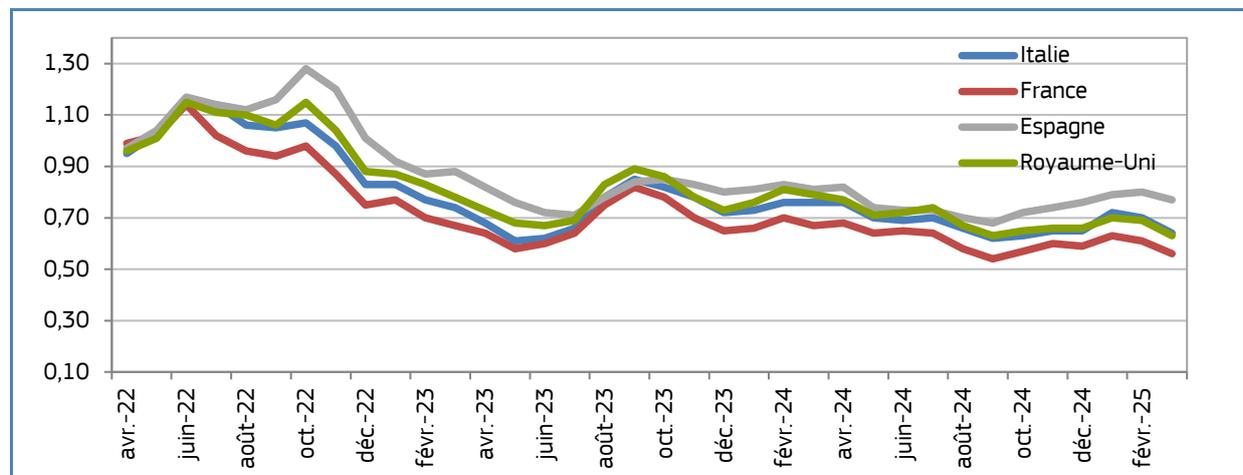
En **mars 2025**, les prix moyens du carburant maritime se situaient entre 0,56 et 0,77 EUR/litre dans les ports de **France**, d'**Italie**, d'**Espagne** et du **Royaume-Uni**. Les prix ont diminué d'environ 7,1%, en moyenne, par rapport au mois précédent et de 14,2%, en moyenne, par rapport au même mois de 2024.

Tableau 1. **PRIX MOYEN DU CARBURANT MARITIME EN ITALIE, EN FRANCE, EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EUR/LITRE)**

Pays	Mars 2025	Évolution par rapport à février 2025	Évolution par rapport à mars 2024
France <i>(ports de Lorient et Boulogne)</i>	0,56	-8%	-16%
Italie <i>(ports d'Ancone et de Livourne)</i>	0,64	-9%	-16%
Espagne <i>(ports de La Corogne et de Vigo)</i>	0,77	-4%	-5%
Royaume-Uni <i>(ports de Grimsby et d'Aberdeen)</i>	0,63	-9%	-20%

Sources : Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France; MABUX.

Graphique 1. **PRIX MOYEN DU CARBURANT MARITIME EN ITALIE, EN FRANCE, EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EUR/LITRE)**



Source : Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France; MABUX.

2.2. Prix à la consommation et inflation

Le taux d'inflation annuel de l'UE s'est élevé à 2,5% en mars 2025, contre 2,7% en février 2024. L'année précédente, le taux était de 2,6%.

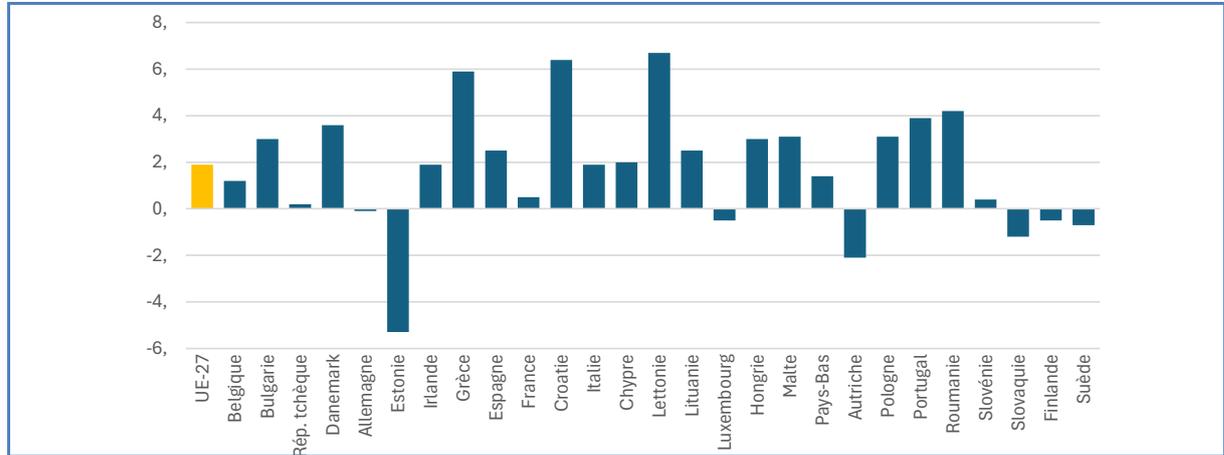
Tableau 2. **TAUX D'INFLATION LES PLUS ÉLEVÉS ET LES PLUS BAS EN MARS 2025 PAR RAPPORT À MARS 2024**

Taux d'inflation les plus bas		Taux d'inflation les plus élevés	
France	+0,9%	Roumanie	+5,1%
Danemark	+1,4%	Hongrie	+4,8%
Luxembourg	+1,5%	Pologne	+4,4%

Source : Eurostat.

2.3. Taux d'inflation annuel des poissons et produits de la mer dans l'UE

Graphique 2. **TAUX D'INFLATION ANNUEL POUR LES POISSONS ET PRODUITS DE LA MER EN MARS 2025 (valeur exprimée en pourcentage)**



Source : Eurostat.

Tableau 3. **INDICE HARMONISÉ DES PRIX À LA CONSOMMATION DANS L'UE (2015 = 100)**

	Mars 2023	Mars 2024	Fév. 2025	Mars 2025	Évolution par rapport à février 2025	Évolution par rapport à mars 2024
Nourriture et boissons non alcooliques	19,2	1,5	2,9	3,3	13,8%	120,0%
Poissons et produits de la mer	13,7	2,3	2,3	1,9	-17,4%	-17,4%
Poisson frais ou réfrigéré	10,7	2,7	3,5	2,3	-34,3%	-14,8%
Poisson congelé	19,8	1,3	0,6	0,8	33,3%	-38,5%
Produits de la mer frais ou réfrigérés	6,7	2,3	3,5	3,0	-14,3%	30,4%
Produits de la mer congelés	8,9	-0,6	-0,5	0,8	-260,0%	-233,3%
Poissons et produits de la mer séchés, fumés ou salés	17,9	1,6	2,8	3,3	17,9%	106,3%
Autres poissons et produits de la mer et préparations de poissons et produits de la mer en conserve ou transformés	17,5	3,2	1,6	1,1	-31,3%	-65,6%

Source : Eurostat.

2.4. Taux de change

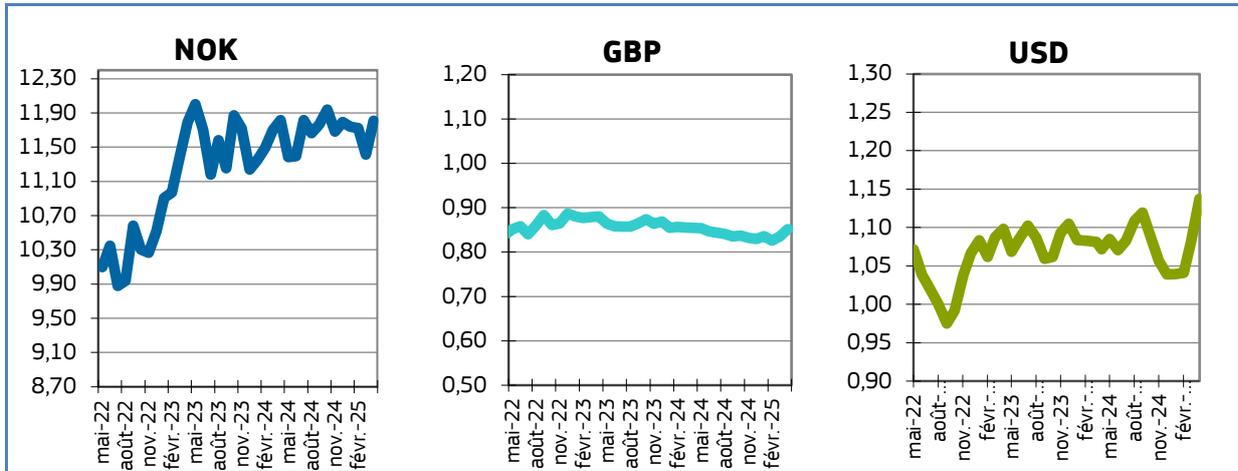
Tableau 4. **TAUX DE CHANGE DE L'EURO POUR LES DEVISES SÉLECTIONNÉES**

Devise	Avril 2023	Avril 2024	Mars 2025	Avril 2025
NOK	11,7910	11,8150	11,4130	11,8090
GBP	0,8805	0,8548	0,8354	0,8518
USD	1,0981	1,0718	1,0815	1,1373

Source : Banque centrale européenne.

En avril 2025, par rapport au mois précédent, l'euro s'est apprécié par rapport à la couronne norvégienne (+3,5%), par rapport à la livre sterling (+2,0%) et au dollar américain (+5,2%). Au cours des six derniers mois, l'euro a fluctué autour de 1,0657 par rapport au dollar américain. Par rapport à avril 2024, l'euro s'est apprécié de 6,1% par rapport au dollar américain. Il s'est déprécié de 0,3% par rapport à la livre sterling et de 0,1% par rapport à la couronne norvégienne.

Graphique 3. **ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE DE L'EURO**



Source : Banque centrale européenne.

3. PREMIÈRES VENTES EN EUROPE⁷

3.1. Comparaison des premières ventes à ce jour par rapport à l'année précédente

Augmentation de la valeur et du volume (janv.-fév. 2025 vs janv.-fév. 2024) : Chypre, la Finlande, la France, l'Irlande, la Lettonie, les Pays-Bas et le Portugal ont présenté une augmentation de la valeur et du volume des premières ventes. La hausse observée en Finlande était due au hareng, en particulier.

Diminution de la valeur et du volume (janv.-fév. 2025 vs janv.-fév. 2024) : la Bulgarie, le Danemark, l'Allemagne, l'Italie et la Lituanie ont enregistré une diminution de la valeur et du volume de leurs premières ventes. En valeur relative, la chute la plus sévère s'est produite en Bulgarie (en raison des palourdes et du sprat) et en Allemagne (le maquereau et le flétan noir en étant la cause).

Tableau 5. **BILAN DES PREMIÈRES VENTES EN JANVIER-FÉVRIER DANS LES PAYS DÉCLARANTS (VOLUME EN TONNES ET VALEUR EN MILLIONS D'EUROS) ***

Pays	Janvier - février 2023		Janvier - février 2024		Janvier - février 2025		Évolution par rapport à janvier - février 2024	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Belgique	3.012	15,11	2.710	12,42	2.666	13,74	-2%	11%
Bulgarie	5	0,02	238	0,18	34	0,10	-86%	-46%
Chypre	46	0,35	40	0,32	46	0,33	13%	2%
Danemark	129.387	73,48	143.437	90,17	103.974	84,36	-28%	-6%
Estonie	14.307	4,17	14.314	6,85	15.099	5,97	5%	-13%
Finlande	15.255	4,32	8.768	3,50	18.093	5,52	106%	58%
France	33.795	128,88	30.457	100,86	32.939	123,56	8%	23%
Allemagne	7.860	10,46	11.372	12,11	1.946	2,29	-83%	-81%
Irlande	48.875	78,83	54.585	76,23	67.718	93,44	24%	23%
Italie	10.332	46,85	9.105	40,40	7.869	38,10	-14%	-6%
Lettonie	8.269	2,41	9.227	3,18	9.555	3,92	4%	23%
Lituanie	85	0,40	28	0,13	16	0,07	-42%	-45%
Pays-Bas	3.438	21,01	2.612	18,21	3.104	19,68	19%	8%
Portugal	9.544	41,14	8.189	35,73	8.996	40,04	10%	12%
Espagne	48.812	190,34	42.560	175,64	39.070	178,39	-8%	2%
Suède	43.014	19,69	16.930	11,81	16.846	13,39	0%	13%
Norvège	565.634	590,46	608.960	618,23	512.261	625,24	-16%	1%

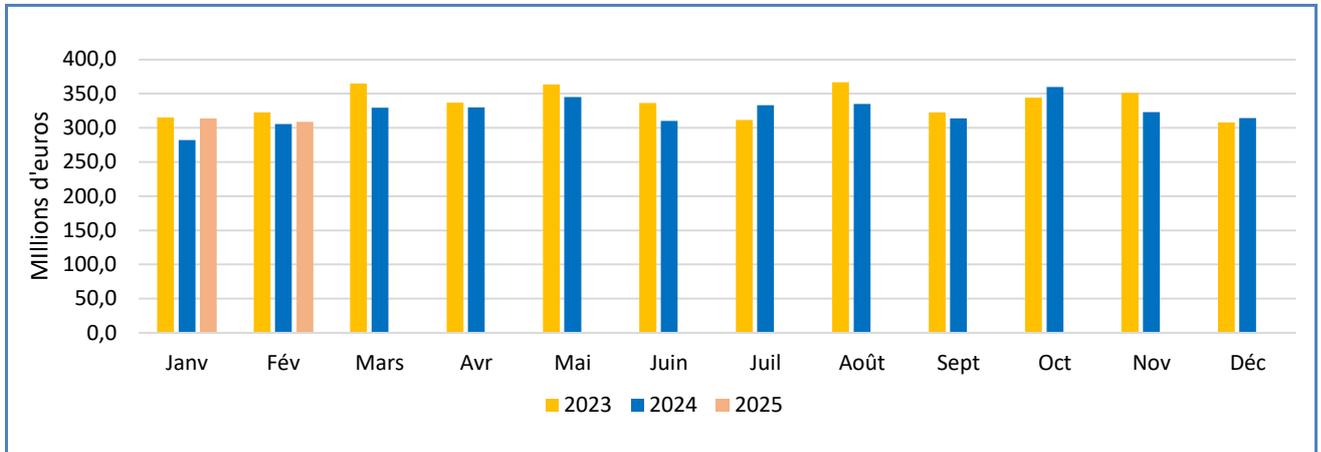
Les écarts éventuels dans les variations en pourcentage sont dus aux arrondis.

** Les volumes sont exprimés en poids net pour les États membres de l'UE et en équivalent poids vif (EPV) pour la Norvège. Les prix sont exprimés en EUR/kg (valeur nominale hors TVA). Pour la Norvège, les prix sont exprimés en EUR/kg (poids vif).*

⁷ Pendant la période janvier-février 2024, 15 États membres (EM) de l'UE, la Norvège et le Royaume-Uni ont déclaré des données de premières ventes pour 10 groupes de produits. Les données de premières ventes reposent sur les notes de vente et les informations recueillies auprès des criées. Les données de premières ventes analysées dans la section « Premières ventes en Europe » proviennent de l'EUMOPA.

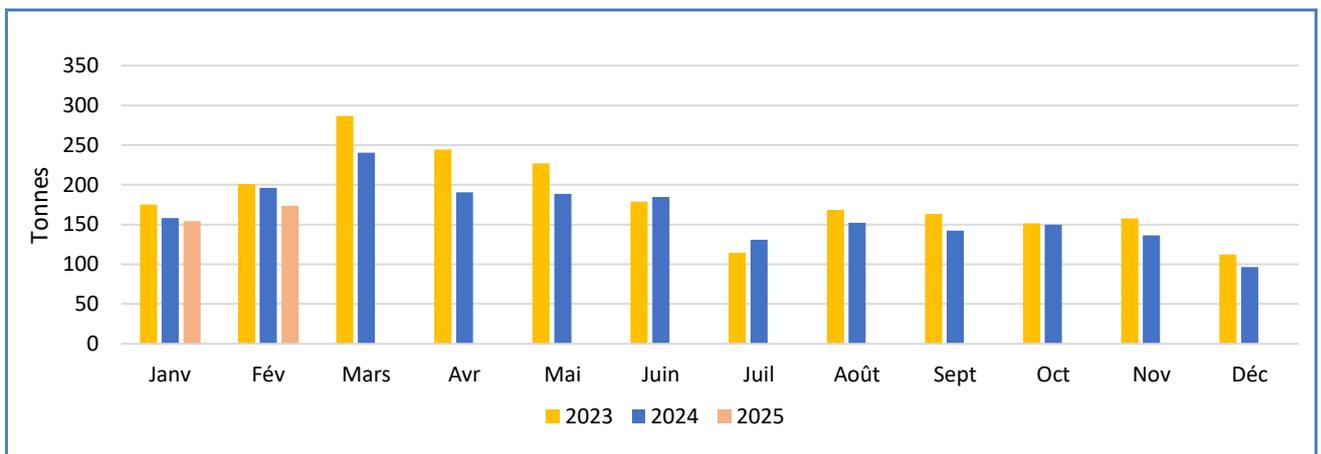
Pendant la période comprise entre janvier et février 2025, la valeur globale s'est élevée à 622,9 millions d'euros, soit une hausse de 6% par rapport à 2024 et une baisse de 2% par rapport à 2023. Le volume total a atteint 327.972 tonnes, soit 8% de moins qu'en 2024 et 13% de moins qu'en 2023.

Graphique 4. **BILAN ANNUEL DE LA VALEUR TOTALE DES PREMIÈRES VENTES DANS LES PAYS DÉCLARANTS**
(valeur en millions d'euros)



En janvier et février 2025, la valeur mensuelle des premières ventes a augmenté par rapport à la même période en 2024. Elle a toutefois diminué par rapport à 2023. Au cours des deux premiers mois de 2025, le volume des premières ventes a diminué par rapport à janvier-février 2024 et 2023. Ainsi, durant la période janvier-février 2025, la valeur des premières ventes a enregistré une hausse de 6% par rapport à 2024, sous la poussée des petits pélagiques (+8%). En revanche, une baisse de 2% a été observée par rapport à 2023 : ce sont les céphalopodes (-19%) et les poissons plats (-17%) qui ont le plus tiré la valeur vers le bas. En outre, toujours en janvier-février 2025, le volume des premières ventes a diminué par rapport à la même période en 2024 et 2023. En 2024, cette réduction a surtout été causée par les poissons de fond (-38%), tandis que les petits pélagiques (-16%) et les poissons de fond (-19%) abaissaient le niveau du volume en 2023.

Graphique 5. **BILAN ANNUEL DU VOLUME TOTAL DES PREMIÈRES VENTES DANS LES PAYS DÉCLARANTS**
(volume en 1.000 tonnes)



3.2. Évolution des premières ventes au niveau des groupes de produits^{8,9}

Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques

En 2025, la valeur des premières ventes de « bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques » a atteint 48,9 millions d'euros, soit 7% de plus que pendant la même période en 2024. Le volume de ces premières ventes s'est élevé à 20.983 tonnes, soit une hausse de 25% par rapport à 2024. Les coquilles Saint-Jacques et autres pectinidés (+12%) ainsi que les palourdes et autres vénérédés (+5%) sont les principales espèces commerciales ayant tiré vers le haut la valeur de ce groupe de produits. L'augmentation du volume est due aux palourdes et autres vénérédés (+26%) ainsi qu'aux moules *Mytilus* spp. (+74%).

Graphique 6. VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE BIVALVES, JANVIER 2023 - FÉVRIER 2025

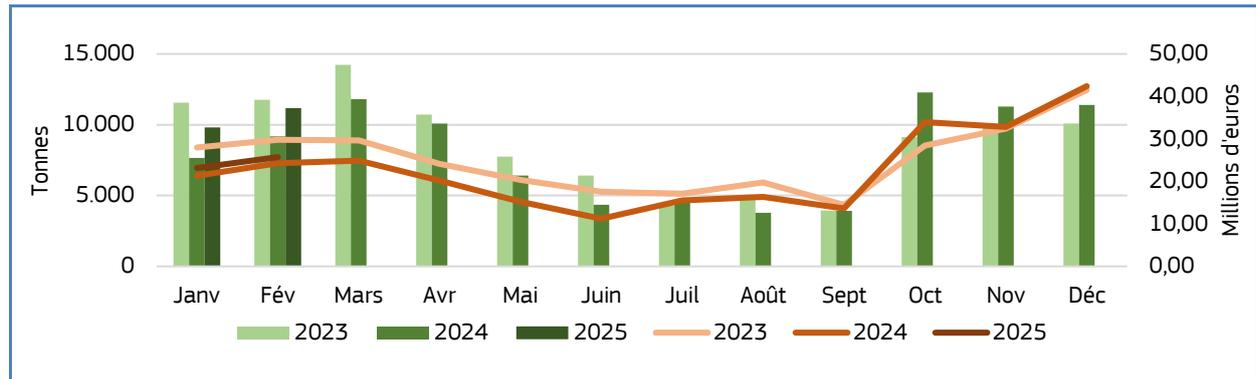


Tableau 6. PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « BIVALVES » (JANV.-DÉC. 2024 ET JANV.-DÉC. 2025)

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-fév. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-fév. 2025	Tendance (janv.-fév. 2025 vs janv.-fév. 2024, en %)
France	Coquille Saint-Jacques et autres pectinidés	2,34 EUR/kg	2,07 EUR/kg	-11%
Espagne	Palourde et autres vénérédés	11,56 EUR/kg	11,05 EUR/kg	-4%
Irlande	Coquille Saint-Jacques et autres pectinidés	2,56 EUR/kg	2,23 EUR/kg	-13%

Céphalopodes

En 2025, la valeur des premières ventes de « céphalopodes » a totalisé 54,7 millions d'euros (11% de plus qu'en 2024). Le volume des premières ventes s'est élevé à 7.514 tonnes, soit un recul de 3% par rapport à l'année précédente. En valeur, le poulpe (+19%) et le calmar (+14%) sont les deux principales espèces commerciales ayant le plus contribué à l'augmentation de la valeur, tandis que la baisse du volume était surtout due à la seiche (-18%).

⁸ Cette section aborde l'évolution du volume, de la valeur et de la dynamique des prix au niveau des groupes de produits, ainsi que la composition des principales espèces depuis le début de l'année. Les espèces qui contribuent le plus à la valeur sont mises en exergue et l'évolution des fluctuations de prix est analysée dans le temps. https://eumofa.eu/documents/20124/35680/Metadata+2+-+DM+-+Annex+3+Corr+of+MCS_CG_ERS.PDF/1615c124-b21b-4bff-880d-a1057f88563d?t=1618503978414

⁹ Les données analysées dans cette section (graphiques et tableaux) ont été téléchargées depuis la base de données de l'EUMOFA. Elles sont issues de sources nationales ou ont été collectées sur leur site web. <https://eumofa.eu/sources-of-data>

Graphique 7. VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE CÉPHALOPODES, JANVIER 2023 - FÉVRIER 2025

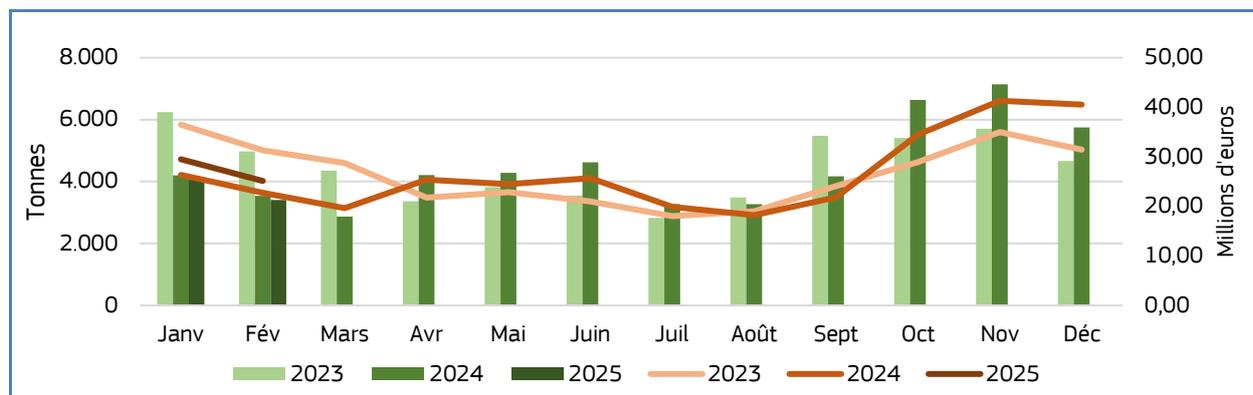


Tableau 7. PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « CÉPHALOPODES » (JANV.-FÉV. 2024 ET JANV.-FÉV. 2025)

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-fév. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-fév. 2025	Tendance (janv.-fév. 2025 vs janv.-fév. 2024, en %)
France	Calmar	9,28 EUR/kg	9,31 EUR/kg	0%
Portugal	Poulpe	7,39 EUR/kg	8,59 EUR/kg	+16%
Belgique	Seiche	3,24 EUR/kg	4,10 EUR/kg	+27%

Crustacés

En 2025, la valeur des premières ventes de « crustacés » s'est élevée à 67,1 millions d'euros, soit 12% de plus qu'en 2024. Le volume de ces premières ventes a atteint 7.770 tonnes, soit une hausse de 19% par rapport à 2024. Ce sont la crevette rose du large (+32% en valeur et +49% en volume) et la langoustine (+16% et +33%) qui ont principalement entraîné vers le haut la valeur et le volume de ces premières ventes.

Graphique 8. VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE CRUSTACÉS, JANVIER 2023 - FÉVRIER 2025

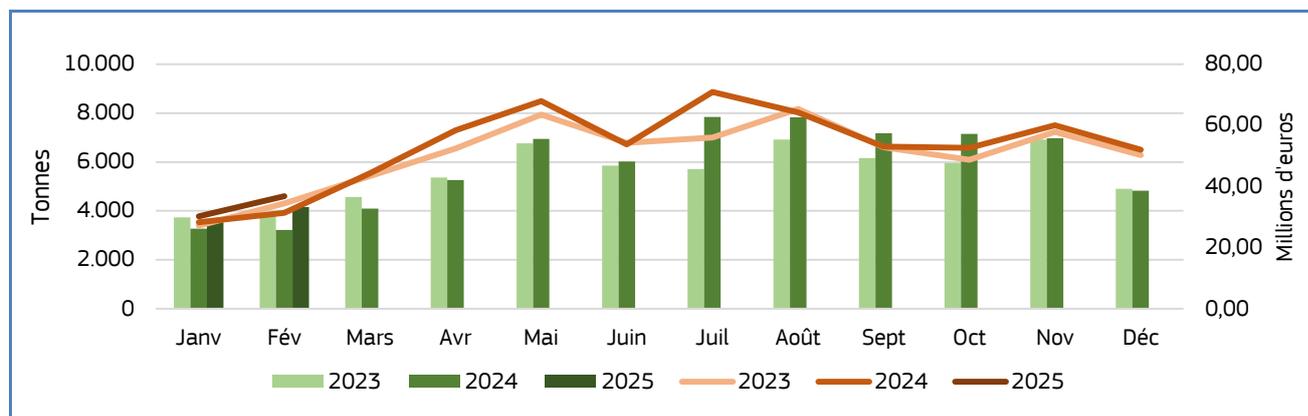


Tableau 8. PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « CRUSTACÉS » (JANV.-FÉV. 2024 ET JANV.-FÉV. 2025)

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-fév. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-fév. 2025	Tendance (janv.-fév. 2025 vs janv.-fév. 2024, en %)
Danemark	Langoustine	9,42 EUR/kg	7,54 EUR/kg	-20%
Espagne	Crevette rose du large	9,09 EUR/kg	7,49 EUR/kg	-18%
Pays-Bas	Crevette <i>Crangon</i> spp.	8,65 EUR/kg	8,37 EUR/kg	-3%

Poissons plats

En 2025, la valeur des premières ventes de « poissons plats » s'est élevée à 55,1 millions d'euros (4% de plus qu'en 2024). Le volume des premières ventes a totalisé 6.914 tonnes, soit un fléchissement de 3% par rapport à l'année précédente. La sole commune (+13%) a le plus contribué à l'augmentation de la valeur des premières ventes, tandis que le flétan noir (-58%) est l'espèce ayant le plus entraîné le volume vers le bas.

Graphique 9. VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS PLATS, JANVIER 2023 - FÉVRIER 2025

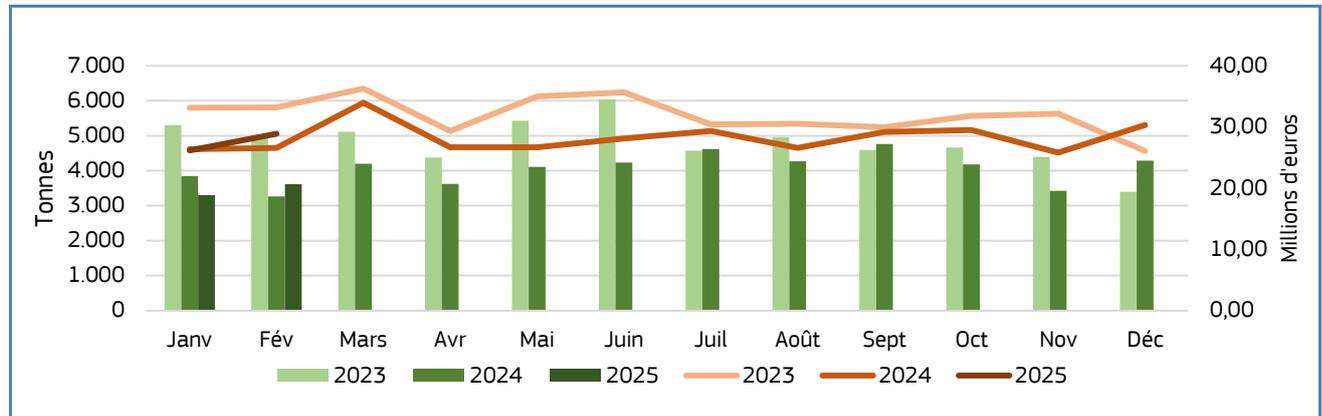


Tableau 9. PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « POISSONS PLATS » (JANV.-FÉV. 2024 ET JANV.-FÉV. 2025)

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-fév. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-fév. 2025	Tendance (janv.-fév. 2025 vs janv.-fév. 2024, en %)
France	Sole commune	18,36 EUR/kg	17,34 EUR/kg	-6%
Espagne	Flétan noir	6,24 EUR/kg	6,95 EUR/kg	+11%
Pays-Bas	Sole commune	17,23 EUR/kg	17,68 EUR/kg	+3%

Poissons d'eau douce

En 2025, valeur des premières ventes de « poissons d'eau douce » s'est élevée à 11,1 millions d'euros, soit une hausse de 179% par rapport à l'année précédente. Le volume des premières ventes a totalisé 231 tonnes, soit une réduction de 38% par rapport à 2024. L'anguille est la principale espèce responsable de la progression de la valeur (+240%). En revanche, ce sont les poissons d'eau douce¹⁰ qui ont le plus contribué à la chute du volume (-42%).

¹⁰ Le groupe de produits « poissons d'eau douce » regroupe les sept principales espèces commerciales (PEC) suivantes : la carpe, l'anguille, les siluriformes d'eau douce, le brochet, le sandre, le tilapia et d'autres poissons d'eau douce. Au cours de la période analysée, les « autres poissons d'eau douce » ont englobé 23 espèces de poissons d'eau douce différentes. Parmi elles, mentionnons la perche européenne, le gardon et la brème d'eau douce, qui ont représenté ensemble près de 83% du volume total.

Graphique 10. **VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS D'EAU DOUCE, JANVIER 2023 - FÉVRIER 2025**

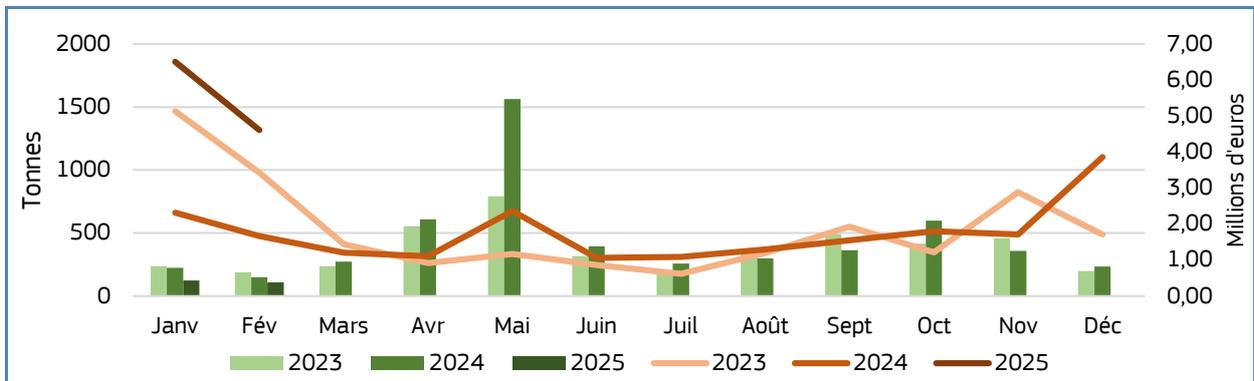


Tableau 10. **PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « POISSONS D'EAU DOUCE » (JANV.-FÉV. 2024 ET JANV.-FÉV. 2025)**

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-fév. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-fév. 2025	Tendance (janv.-fév. 2025 vs janv.-fév. 2024, en %)
France	Anguille	62,69 EUR/kg	199,91 EUR/kg	+219%
Estonie	Autres poissons d'eau douce ¹¹	1,22 EUR/kg	1,78 EUR/kg	+3%
Danemark	Autres poissons d'eau douce ¹²	2,00 EUR/kg	1,74 EUR/kg	-13%

Poissons de fond

En 2025, la valeur des premières ventes de « poissons de fond » a atteint 95,7 millions d'euros, soit 6% de moins qu'en 2024. Le volume des premières ventes a totalisé 57.329 tonnes (38% de moins que l'année précédente). C'est principalement le merlan bleu (-43% en valeur et -48% en volume) qui a poussé vers le bas la valeur et le volume de ces premières ventes.

¹¹ Douze espèces appartiennent aux PEC « autres poissons d'eau douce » en Estonie, dont la perche européenne, le gardon et la brème d'eau douce, qui ont représenté ensemble 87% du volume total.

¹² La catégorie « autres poissons d'eau douce » englobe deux produits au Danemark : le gardon et la perche européenne, qui constituent respectivement 63% et 37% du volume total.

Graphique 11. **VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS DE FOND, JANVIER 2023 - FÉVRIER 2025**

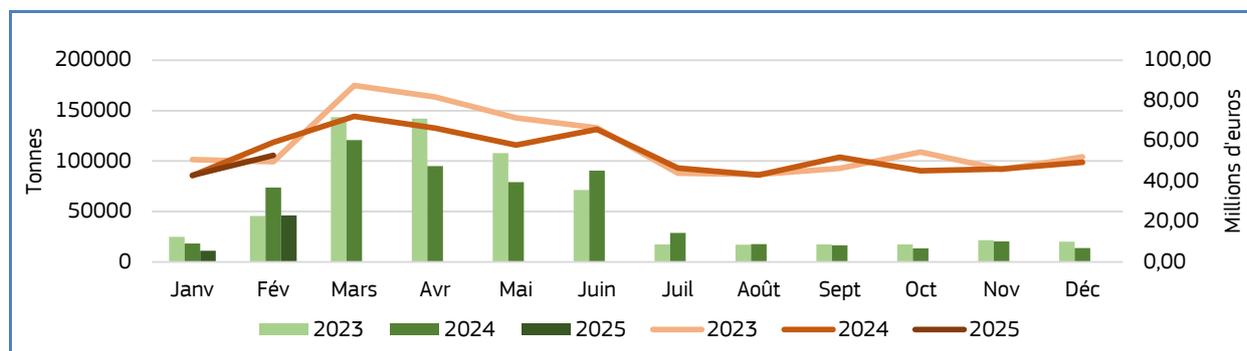


Tableau 11. **PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « POISSONS DE FOND » (JANV.-FÉV. 2024 ET JANV.-FÉV. 2025)**

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-fév. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-fév. 2025	Tendance (janv.-fév. 2025 vs janv.-fév. 2024, en %)
Danemark	Merlan bleu	0,33 EUR/kg	0,36 EUR/kg	+12%
Espagne	Merlan bleu	2,05 EUR/kg	3,39 EUR/kg	+65%
Allemagne	Cabillaud	6,19 EUR/kg	1,34 EUR/kg	-78%

Autres poissons de mer¹³

En 2025, la valeur des premières ventes du groupe « autres poissons de mer » s'est élevée à 91,8 millions d'euros, soit 4% de plus qu'en 2024. Le volume de ces premières ventes a atteint 38.859 tonnes, soit une hausse de 9% par rapport à l'année précédente. Les autres squales¹⁴(+9% en valeur et +6% en volume) et les autres poissons de mer¹⁵ (+6% et +20%) sont les deux principales espèces commerciales ayant le plus contribué à l'augmentation de la valeur (+26%) et du volume (+9%).

¹³ Dix-sept principales espèces commerciales sont comprises dans le groupe de produits « autres poissons de mer ». La baudroie y représente plus d'un quart de la valeur totale et près de 20% du volume total.

¹⁴ Vingt-huit espèces étaient comprises dans les PEC « autres squales » pendant la période analysée. Le requin peau bleue y représente plus de la moitié du volume (58%).

¹⁵ Au cours de la période étudiée, 284 produits ont été inclus dans les PEC « autres poissons de mer ». Il s'agit notamment du sanglier et des sangliers nca, qui constituent 91% du volume total.

Graphique 12. **VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DU GROUPE « AUTRES POISSONS DE MER », JANVIER 2023 - FÉVRIER 2025**

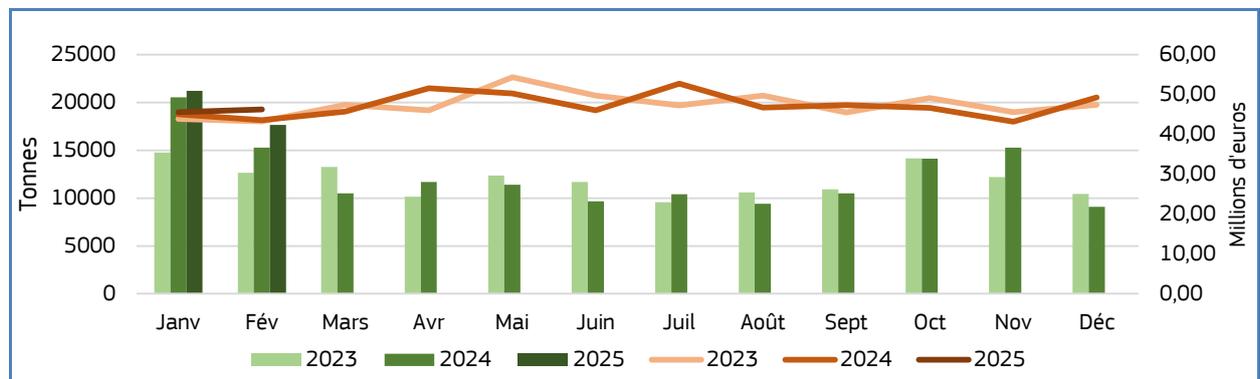


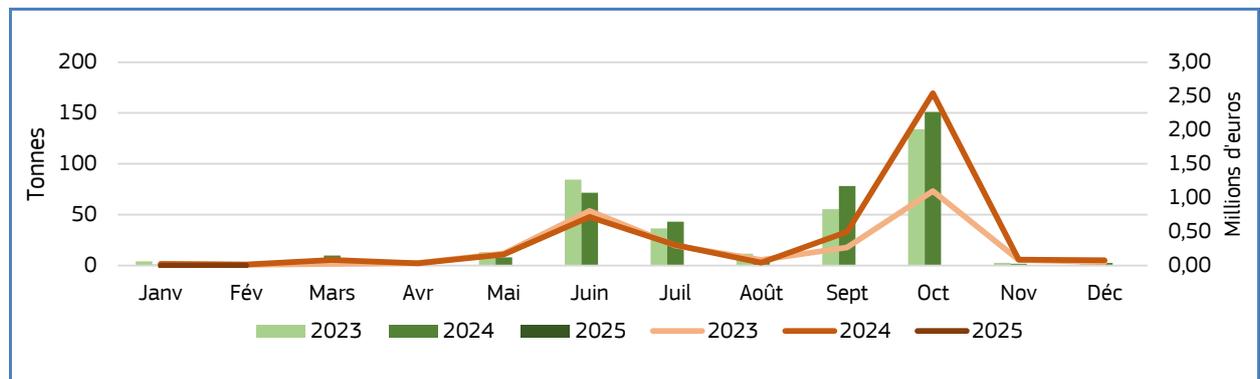
Tableau 12. **PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « AUTRES POISSONS DE MER » (JANV.-FÉV. 2024 ET JANV.-FÉV. 2025)**

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-fév. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-fév. 2025	Tendance (janv.-fév. 2025 vs janv.-fév. 2024, en %)
Danemark	Autres poissons de mer ¹⁶	0,44 EUR/kg	0,41 EUR/kg	-7%
Italie	Autres squales ¹⁷	3,03 EUR/kg	3,03 EUR/kg	0%
Danemark	Baudroie	5,10 EUR/kg	6,01 EUR/kg	+18%

Salmonidés

En 2025, la valeur des premières ventes de « salmonidés » s'est élevée à 1.914 euros, soit 95% de moins qu'en 2023. Le volume a également baissé de 85% par rapport à 2024, atteignant 364 kg. Ce sont principalement les autres espèces de salmonidés¹⁸ (-96% en valeur et -82% en volume) et la truite (-93% et -86%) qui ont poussé vers le bas la valeur et le volume.

Graphique 13. **VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE « SALMONIDÉS », JANVIER 2023 - FÉVRIER 2025**



¹⁶ Au Danemark, la catégorie « autres poissons de mer » comprend trois produits, dont les sangliers nca, qui comptent pour 98% du volume total.

¹⁷ Seize espèces étaient comprises dans les PEC « autres squales » en Espagne pendant la période analysée. Le requin peau bleue y représente 86% la moitié du volume total.

¹⁸ Les « autres espèces de salmonidés » incluent les corégones nca et le corégone lavaret. Ce dernier a constitué 73% du volume de ces PEC pendant la période analysée.

Tableau 13. **PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « SALMONIDÉS » (JANV.-FÉV. 2024 ET JANV.-FÉV. 2025)**

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-fév. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-fév. 2025	Tendance (janv.-fév. 2025 vs janv.-fév. 2024, en %)
Allemagne	Truite	9,66 EUR/kg	8,62 EUR/kg	-11%
Allemagne	Autres salmonidés ¹⁹	2,89 EUR/kg	3,20 EUR/kg	+11%
Estonie	Truite	13,06 EUR/kg	7,99 EUR/kg	-39%

Petits pélagiques

En 2025, la valeur des premières ventes de « petits pélagiques » s'est élevée à 167 millions d'euros, soit une hausse de 8% par rapport à 2024. Le volume de ces premières ventes a atteint 180.479 tonnes, soit une baisse de 2% par rapport à 2024. Le chinchard commun (+161%) et le maquereau (+9%) ont le plus contribué à la progression de la valeur. En revanche, les petits pélagiques divers (-31%) ont principalement entraîné le volume vers le bas.

Graphique 14. **VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE PETITS PÉLAGIQUES, JANVIER 2023 - FÉVRIER 2025**

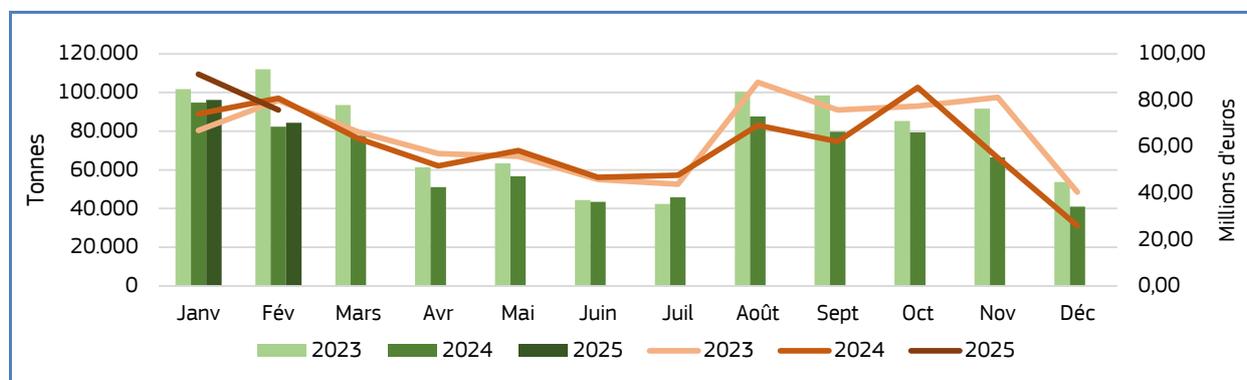


Tableau 14. **PRIX DE PREMIÈRE VENTE DES PEC « PETITS PÉLAGIQUES » (JANV.-FÉV. 2024 ET JANV.-FÉV. 2025)**

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-fév. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-fév. 2025	Tendance (janv.-fév. 2025 vs janv.-fév. 2024, en %)
Irlande	Chinchard commun	1,17 EUR/kg	1,14 EUR/kg	-2%
Irlande	Maquereau	1,61 EUR/kg	2,16 EUR/kg	+32%
Portugal	Anchois	6,08 EUR/kg	2,76 EUR/kg	-35%

Thon et espèces apparentées

En 2025, la valeur des premières ventes du groupe « thon et espèces apparentées » s'est élevée à 31,5 millions d'euros, soit 3% de plus qu'en 2024. Le volume des premières ventes a totalisé 7.658 tonnes, soit un recul de 19% par rapport à 2024. L'espadon (+24%) et le thon rouge (+78%) sont les deux espèces commerciales ayant le plus contribué à la hausse de la valeur. La chute du volume, en revanche, était surtout due au listao (-84%) et au thon obèse (-58%).

¹⁹ En Allemagne, les « autres salmonidés » sont constitués à 100% de saumon atlantique.

Graphique 15. **VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE THON ET D'ESPÈCES APPARENTÉES, JANVIER 2023 - FÉVRIER 2025**

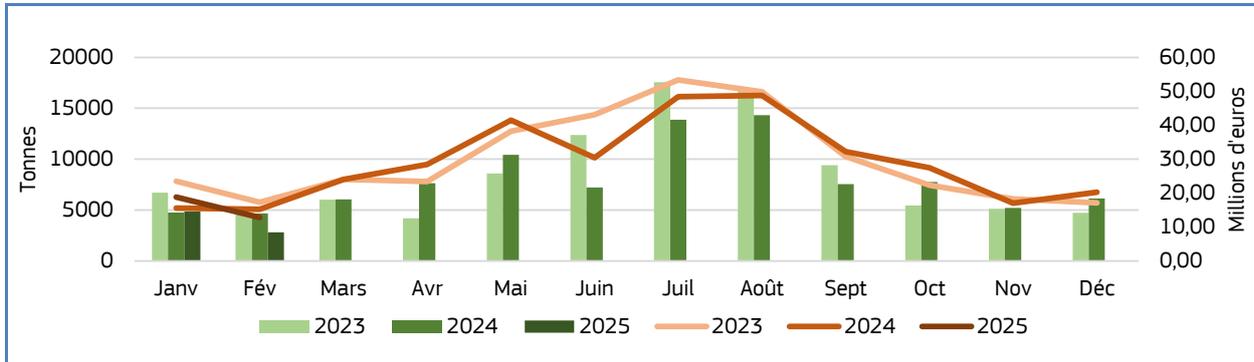


Tableau 15. **PRIX DE PREMIÈRE VENTE DE LA PEC « THON ET ESPÈCES APPARENTÉES » (JANV.-FÉV. 2024 ET JANV.-FÉV. 2025)**

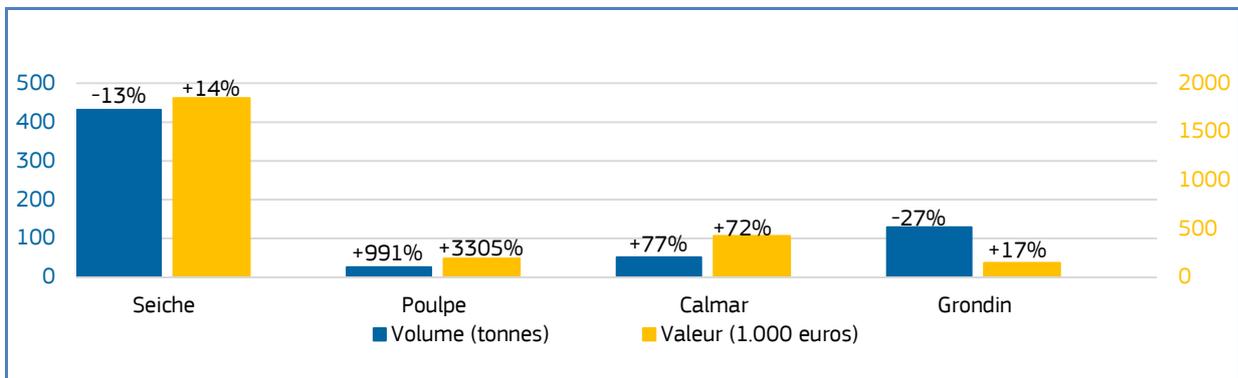
Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-fév. 2024	Moyenne des premières ventes Prix janv.-fév. 2025	Tendance (janv.-fév. 2025 vs janv.-fév. 2024, en %)
Espagne	Espadon	5,03 EUR/kg	5,04 EUR/kg	0%
Espagne	Thon rouge	10,47 EUR/kg	9,35 EUR/kg	-11%
Espagne	Albacore	2,39 EUR/kg	2,64 EUR/kg	+10%

3.3. Premières ventes dans les pays déclarants²⁰

Tableau 16. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BELGIQUE**

Belgique	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Jan-fév 2025 vs Jan-fév 2024	1,3 million d'euros, +11%	2.666 tonnes, -2%	Valeur : seiche, calmar, poulpe. Volume : grondin.
Fév 2025 vs Fév 2024	7,2 millions d'euros, +7%	1.202 tonnes, -11%	Valeur : seiche, calmar, poulpe. Volume : grondin.

Graphique 16. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BELGIQUE, FÉVRIER 2025**



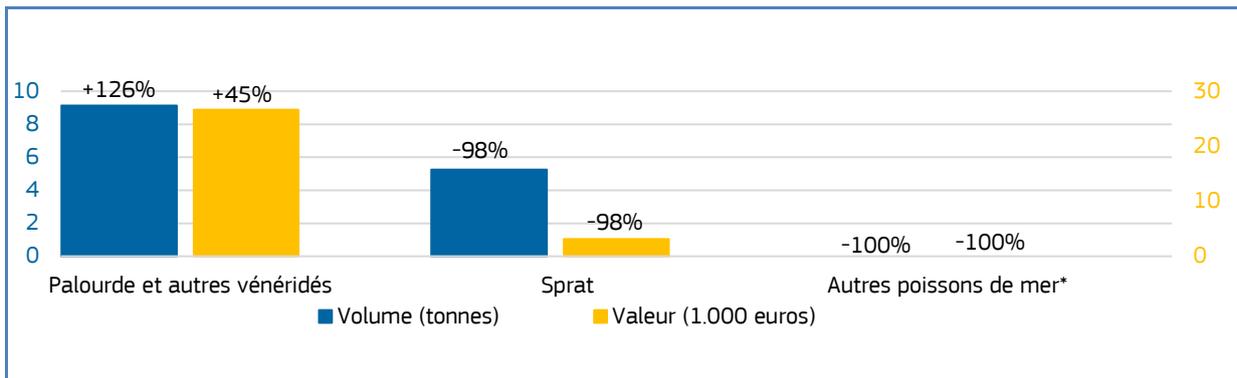
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces. Métadonnées 2, annexe 3 : <https://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>

²⁰ Données de premières ventes mises à jour le 20-04-2025. Cette section porte sur l'ensemble des pays dont les données sont disponibles à la date de leur extraction et de leur analyse.

Tableau 17. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BULGARIE**

 Bulgarie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Jan-fév 2025 vs Jan-fév 2024	0,1 million d'euros, -46%	34 tonnes, -86%	Palourde et autres vénérédés, sprat, autres poissons de mer*.
Fév 2025 vs Fév 2024	0,03 million d'euros, -82%	14 tonnes, -94%	Palourde et autres vénérédés, sprat, autres poissons de mer*.

Graphique 17. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BULGARIE, FÉVRIER 2025**

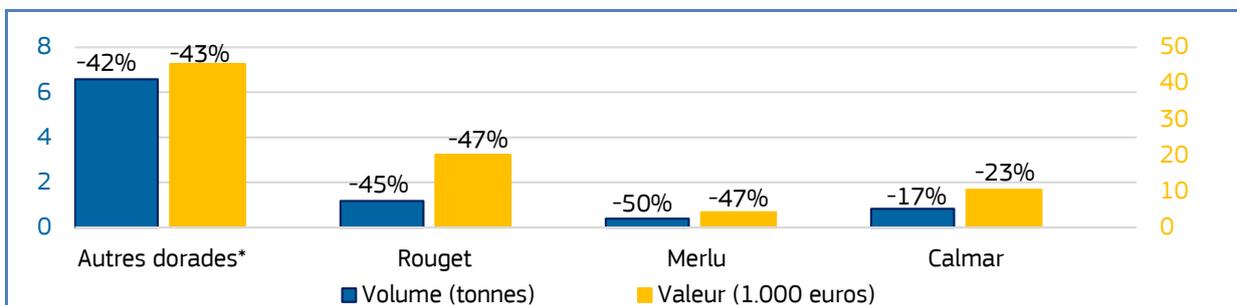


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces. Métadonnées 2, annexe 3 : <https://eumofa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>

Tableau 18. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES À CHYPRE**

 Chypre	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Jan-fév 2025 vs Jan-fév 2024	0,3 million d'euros, +2%	46 tonnes, +13%	Autres poissons de mer*, seiche, picarel.
Fév 2025 vs Fév 2024	0,1 million d'euros, -28%	20 tonnes, -18%	Autres dorades*, rouget, merlu, calmar.

Graphique 18. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES À CHYPRE, FÉVRIER 2025**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

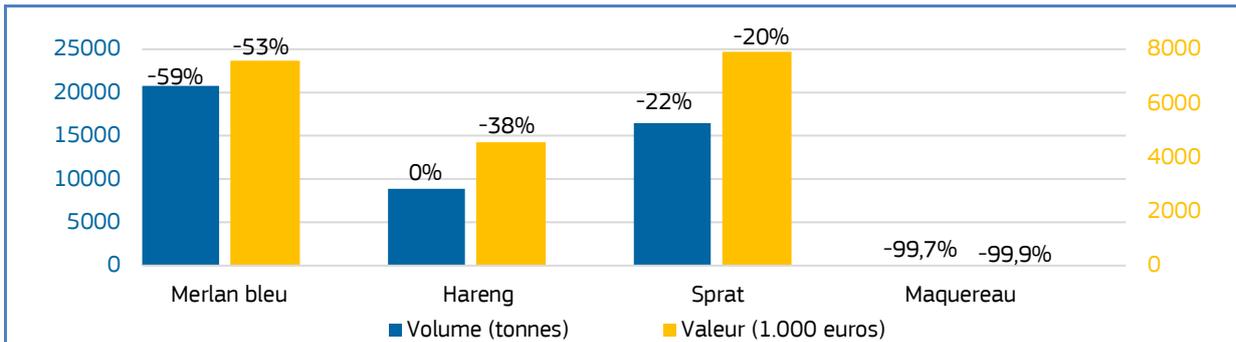
Tableau 19. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU DANEMARK**

 Danemark	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarque
---	---	---	-----------------------------------	----------

Jan-fév 2025 vs Jan-fév 2024	84 millions d'euros, -6%	103.974 tonnes, -28%	Merlan bleu, sprat, hareng, sole commune.	En février 2025, les premières ventes de langoustine ont augmenté par rapport à février 2024. Cette hausse de production est due à l'augmentation des quotas du Danemark dans la zone 3a du CIEM pour 2025 (5.848 tonnes vs 5.763 tonnes en 2024) ^{21,22} .
Fév 2025 vs Fév 2024	38,1 millions d'euros, -19%	55.738 tonnes, -37%	Merlan bleu, hareng, sprat, maquereau.	

Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Graphique 19. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU DANEMARK, FÉVRIER 2025**



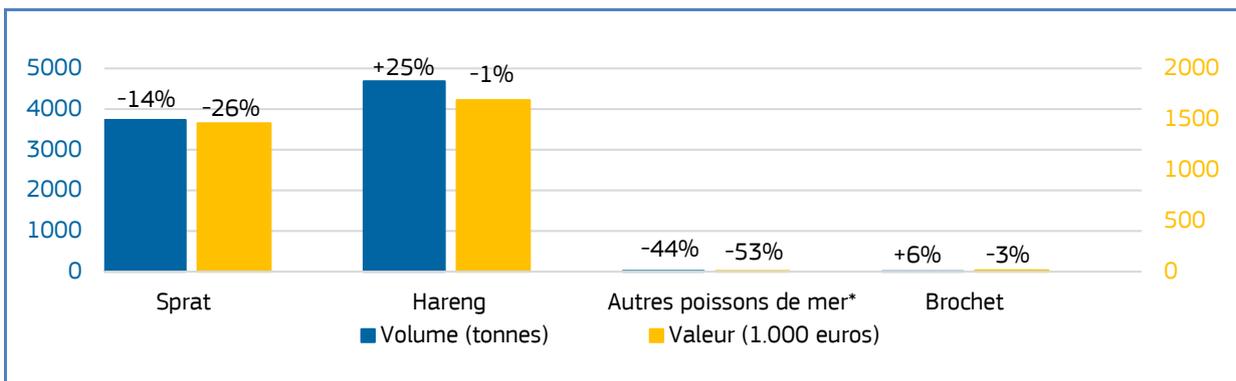
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 20. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESTONIE**

 Estonie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Jan-fév 2025 vs Jan-fév 2024	6 millions d'euros, -13%	15.099 tonnes, +5%	Valeur : sprat, sandre, autres poissons d'eau douce*. Volume : hareng, autres poissons d'eau douce.
Fév 2025 vs Fév 2024	3,4 millions d'euros, -12%	8.521 tonnes, +4%	Valeur : sprat, hareng, autres poissons d'eau douce*. Volume : hareng.

* Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Graphique 20. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESTONIE, FÉVRIER 2025**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

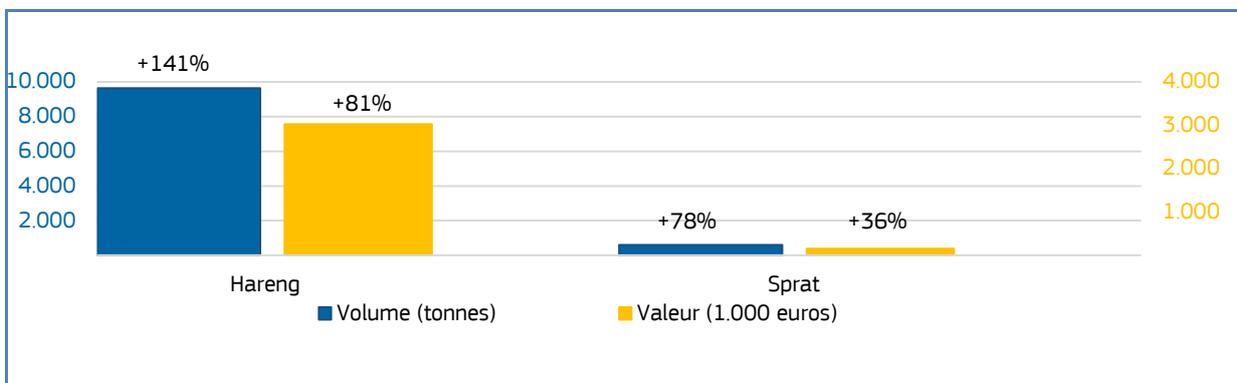
²¹ RÈGLEMENT (UE) 2024/257 DU CONSEIL du 10 janvier 2024 établissant, pour 2024, 2025 et 2026, les possibilités de pêche pour certains stocks halieutiques, applicables dans les eaux de l'Union et, pour les navires de pêche de l'Union, dans certaines eaux n'appartenant pas à l'Union, et modifiant le règlement (UE) 2023/194. <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2024/257/oj/eng>

²² RÈGLEMENT (UE) 2024/202 DU CONSEIL du 10 janvier 2024 établissant, pour 2024, 2025 et 2026, les possibilités de pêche pour certains stocks halieutiques, applicables dans les eaux de l'Union et, pour les navires de pêche de l'Union, dans certaines eaux n'appartenant pas à l'Union, et modifiant le règlement (UE) 2024/257. <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2025/202/oj/eng>

Tableau 21. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FINLANDE**

 Finlande	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Jan-fév 2025 vs Jan-fév 2024	5,5 millions d'euros, +58%	18.093 tonnes, +106%	Hareng.
Fév 2025 vs Fév 2024	3,2 millions d'euros, +78%	10.242 tonnes, +136%	hareng, sprat.

Graphique 21. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FINLANDE, FÉVRIER 2025**



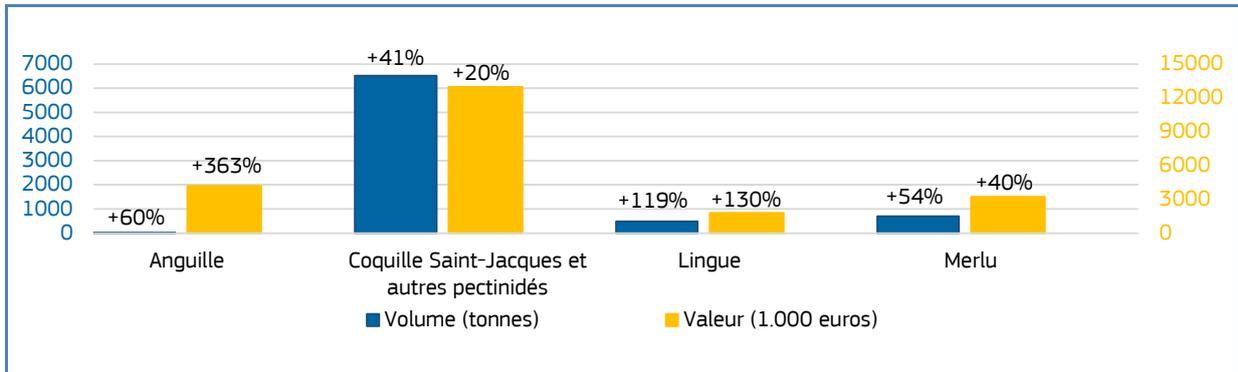
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. *Agrégation EUMOFA pour les espèces

Tableau 22. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FRANCE**

 France	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarque
Jan-fév 2025 vs Jan-fév 2024	123,6 millions d'euros, +23%	32.939 tonnes, +8%	Anguille, sole commune, coquille Saint-Jacques et autres pectinidés, calmar, merlu.	En février 2025, les premières ventes d' anguille ont fortement augmenté en France par rapport au même mois en 2024. Le volume (13.710 kg) et la valeur ont chuté en février 2024. Le prix moyen est descendu à 66 EUR/kg, bien loin de la fourchette habituelle (130-180 EUR/kg) des dernières années. Cette réduction est due à de strictes contraintes réglementaires et biologiques. En 2024, le CIEM a recommandé l'interdiction totale de la pêche d'anguille en raison de l'état critique du stock ²³ , tout en appelant également à une réduction de la pollution, à l'élimination des barrières entravant la migration et à l'arrêt de la pêche illégale. Ces mesures ont eu pour conséquence des volumes et des prix exceptionnellement bas. Le marché a toutefois fait preuve d'une reprise appréciable en février 2025. Le prix moyen a triplé pour atteindre 191 EUR/kg, représentant plus de 80% de la croissance en valeur.
Fév 2025 vs Fév 2024	61,5 millions d'euros, +17%	17.613 tonnes, +13%	Anguille, coquille Saint-Jacques et autres pectinidés, lingue, merlu	

²³ https://ices-library.figshare.com/articles/report/European_eel_i_Anguilla_anguilla_i_throughout_its_natural_range/21907860?file=49507353

Graphique 22. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FRANCE, FÉVRIER 2025**

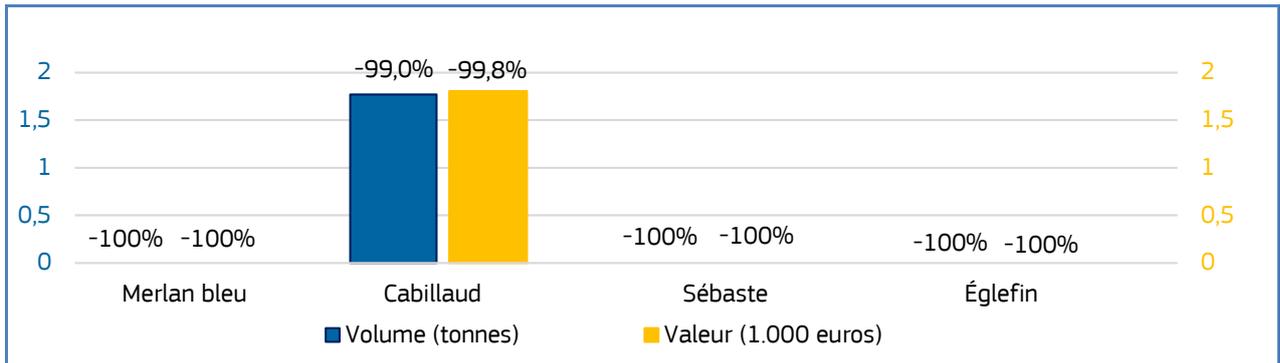


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 23. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ALLEMAGNE**

 Allemagne	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarque
Jan-fév 2025 vs Jan-fév 2024	2,3 millions d'euros, -81%	1.946 tonnes, -83%	Maquereau, flétan noir, merlan bleu, rouget.	En Allemagne , les premières ventes ont reculé en février 2025 par rapport au même mois de l'année précédente, sous l'effet d'une chute du volume de production et d'une hausse de 142% du prix moyen départ navire (de 0,83 EUR/kg à 2,02 EUR/kg). Cette évolution du prix reflète le changement de composition des débarquements, notamment la baisse de captures de merlan bleu (qui sont passées de 4.624 tonnes à zéro), représentant 90% de la réduction du volume. Cet effondrement de la production de merlan bleu, qui faisait l'objet d'une forte demande jusqu'à présent, a entraîné des diminutions significatives en 2025. Depuis que la flotte allemande a cessé de fournir cette espèce, le marché a été alimenté par des opérateurs étrangers. Les baisses s'expliquent également par un ralentissement de l'approvisionnement en cabillaud, flet, plie et sébaste du Nord en février 2025.
Fév 2025 vs Fév 2024	0,2 million d'euros, -95%	122 tonnes, -98%	Merlan bleu, cabillaud, églefin.	

Graphique 23. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ALLEMAGNE, FÉVRIER 2025**

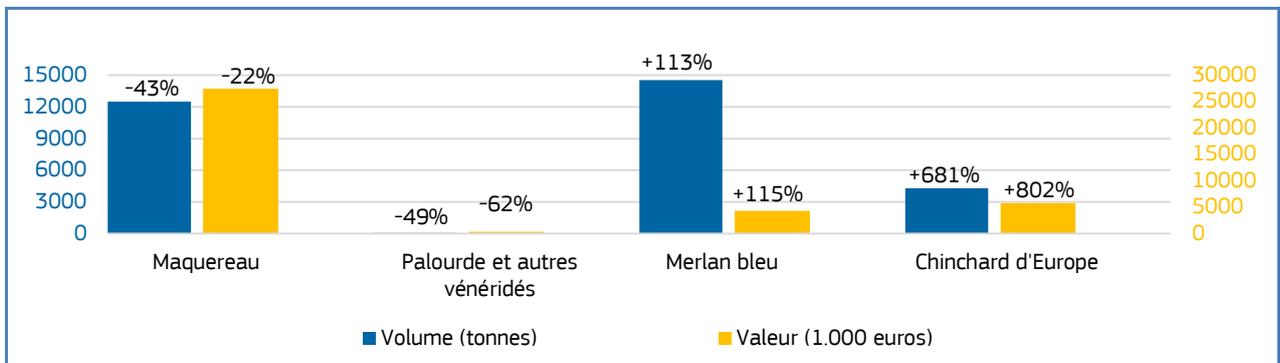


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 24. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN IRLANDE

 Irlande	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarques
Jan-fév 2025 vs Jan-fév 2024	93,4 millions d'euros, +23%	67.718 tonnes, +24%	Chinchard commun, maquereau, merlan bleu, crabe.	En février 2025, les premières ventes de chinchard commun ont progressé par rapport à février 2024, suivant la reprise observée en janvier 2025 : 3.794 tonnes produites, contre zéro en janvier de l'année précédente. Ainsi, pour ces deux mois, la hausse atteint 1.373% par rapport à l'année précédente. Cette évolution est due essentiellement à la hausse des quotas de l'Irlande dans la zone 2a-14 ²⁴ du CIEM. Ces derniers sont passés de 3.182 à 16.406 tonnes (+13.200 tonnes, ou +413%) ²⁵ .
Fév 2025 vs Fév 2024	47,9 millions d'euros, -4%	37.648 tonnes, +7%	Valeur : maquereau, palourdes et autres vénérédés. Volume : merlan bleu, chinchard commun.	

Graphique 24. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN IRLANDE, FÉVRIER 2025



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 25. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ITALIE

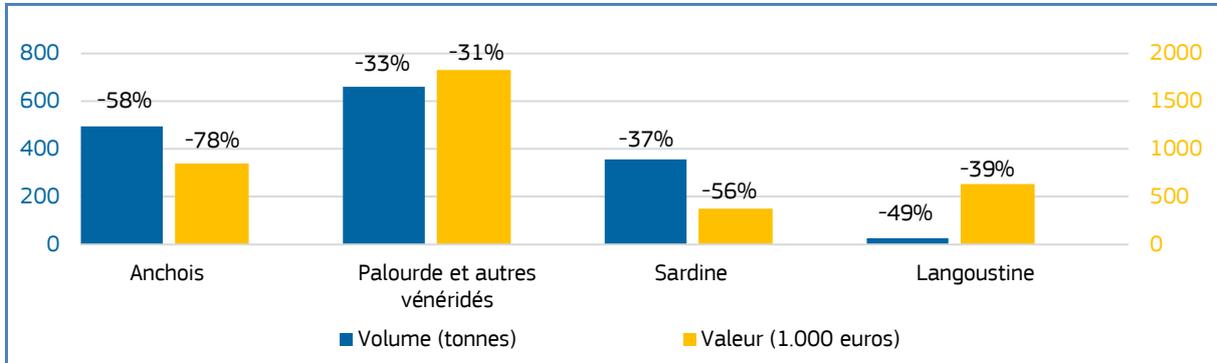
 Italie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Jan-fév 2025 vs Jan-fév 2024	38,1 millions d'euros, -6%	7.869 tonnes, -14%	Anchois, sole commune, seiche, sardine.

²⁴ Eaux du Royaume-Uni des zones 2a et 4a ; 6, 7a-c, e-k ; 8a-b, d-e ; eaux internationales et du Royaume-Uni de la zone 5b ; eaux internationales des zones 12 et 14.

²⁵ Quotas de pêche de l'Irlande en 2025

Fév 2025 vs Fév 2024	18,3 millions d'euros, -7%	3.686 tonnes, -24%	Anchois, palourdes et autres vénérédés, sardine, langoustine.
---------------------------------	----------------------------------	-----------------------	---

Graphique 25. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ITALIE, FÉVRIER 2025**

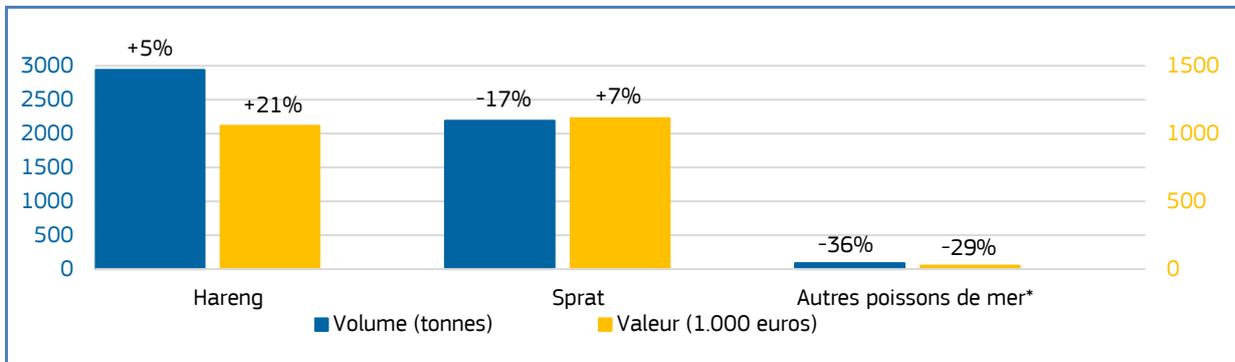


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 26. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LETTONIE**

 Lettonie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Jan-fév 2025 vs Jan-fév 2024	3,9 millions d'euros, +23%	9.555 tonnes, +4%	hareng, sprat, autres poissons de fond*.
Fév 2025 vs Fév 2024	2,2 millions d'euros, +12%	5.241 tonnes, -7%	Volume : hareng, sprat. Volume : sprat, autres poissons de mer*.

Graphique 26. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LETTONIE, FÉVRIER 2025**

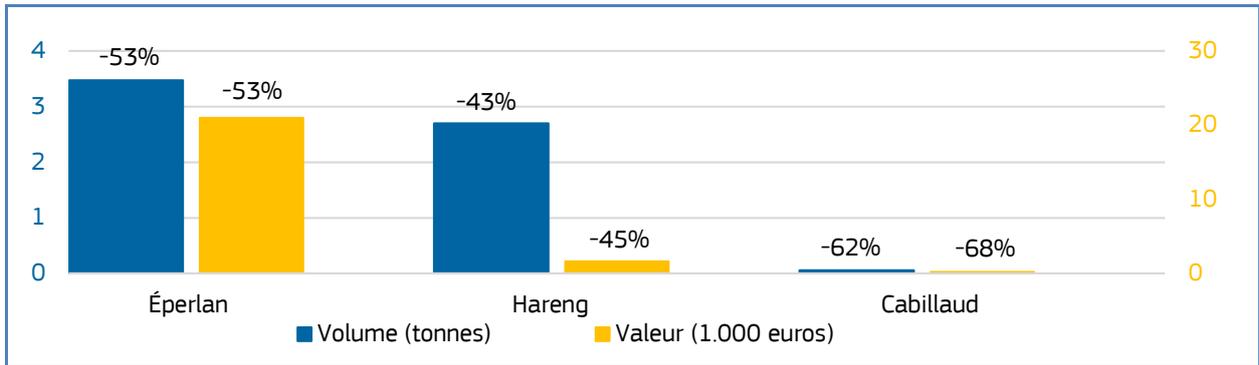


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 27. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LITUANIE**

 Lituanie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Jan-fév 2025 vs Jan-fév 2024	0,1 million d'euros, -45%	16 tonnes, -42%	Éperlan, hareng.
Fév 2025 vs Fév 2024	0,02 million d'euros, -53%	6 tonnes, -50%	Éperlan, hareng, cabillaud.

Graphique 27. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LITUANIE, FÉVRIER 2025

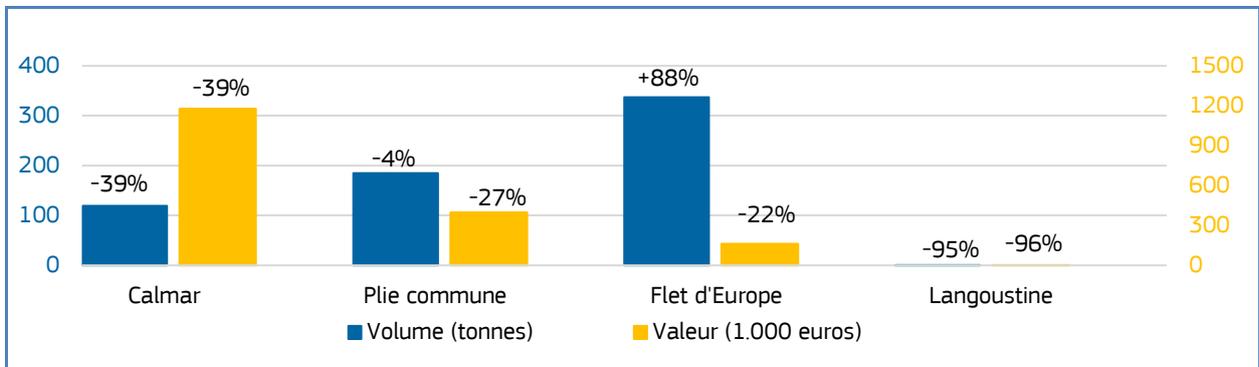


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 28. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AUX PAYS-BAS

Pays-Bas	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Jan-fév 2025 vs Jan-fév 2024	19,7 millions d'euros, +8%	3.104 tonnes, +19%	Crevette <i>Crangon</i> spp., sole commune, turbot, flet d'Europe.
Fév 2025 vs Fév 2024	8,9 millions d'euros, -5%	1.420 tonnes, +10%	Calmar, plie commune, flet d'Europe, langoustine.

Graphique 28. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AUX PAYS-BAS, FÉVRIER 2025



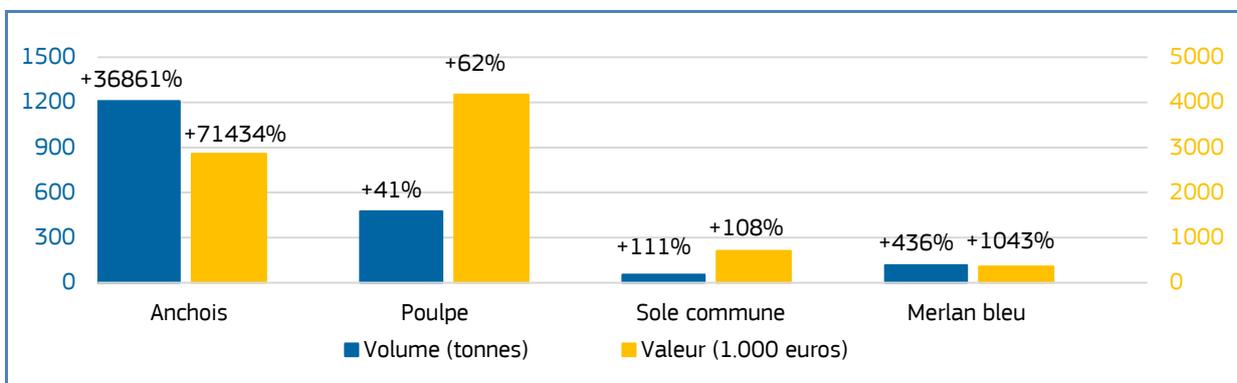
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 29. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU PORTUGAL

Portugal	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarques
Jan-fév 2025 vs Jan-fév 2024	40 millions d'euros, +12%	8.996 tonnes, +10%	Anchois, poulpe, merlan bleu, palourdes et autres vénéridés.	En février 2025, les premières ventes d' anchois ont augmenté par rapport à février 2024. Au Portugal, l'évolution des ventes de cette espèce a présenté une évolution très variable entre 2011 et 2025. Une réduction considérable de la valeur (tombant à 3.999 euros) et du volume (3.269 kg) avait été enregistrée en février 2024, soit une chute de 99% et 97%, respectivement, par rapport au
Fév 2025 vs Fév 2024	23,3 millions d'euros, +33%	5.427 tonnes, +40%	Anchois, poulpe, sole commune, merlan bleu.	

				<p>même mois de l'année précédente. Le prix moyen avait également baissé, passant de 3,68 EUR/kg en février 2023 à 1,22 EUR/kg en 2024. En février 2025, la valeur et le volume mensuels sont revenus à des niveaux similaires à ceux des années marquées par des pics et une forte activité commerciale. Pour 2025, le CIEM a recommandé une limite de capture de 7.266 tonnes pour le stock d'anchois au sud de la division 9a, ce qui est une progression importante par rapport aux 969 tonnes recommandées pour l'année précédente. Cela révèle que les captures limitées observées en février 2024 étaient dues aux restrictions de quota.</p>
--	--	--	--	--

Graphique 29. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU PORTUGAL, FÉVRIER 2025**

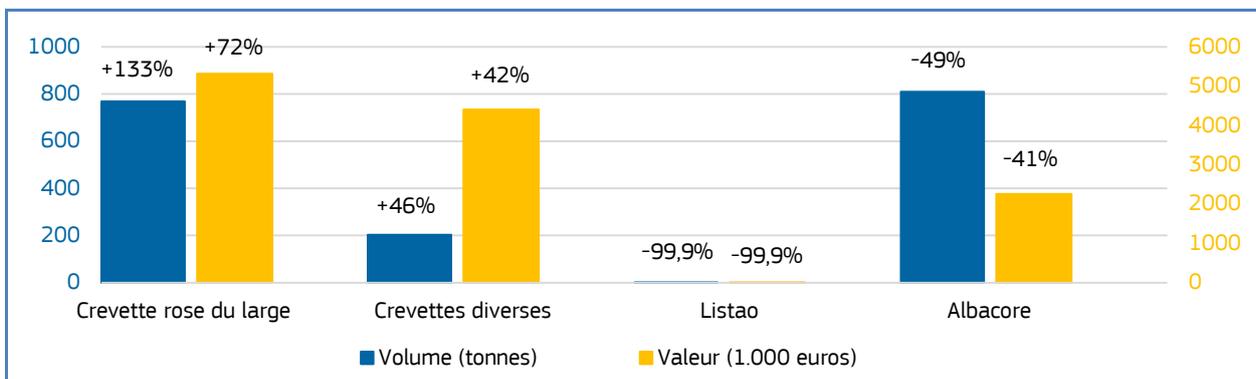


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. *Agrégation EUMOFA pour les espèces

Tableau 30. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESPAGNE**

 Espagne	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Jan-fév 2025 vs Jan-fév 2024	178,4 millions d'euros, +2%	39.070 tonnes, -8%	Valeur : espadon, crevette rose du large, cabillaud. Volume : merlan bleu, listao, thon obèse.
Fév 2025 vs Fév 2024	88,1 millions d'euros, +4%	19.449 tonnes, -8%	Valeur : crevette rose du large, crevettes diverses*. Volume : listao, albacore.

Graphique 30. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESPAGNE, FÉVRIER 2025**

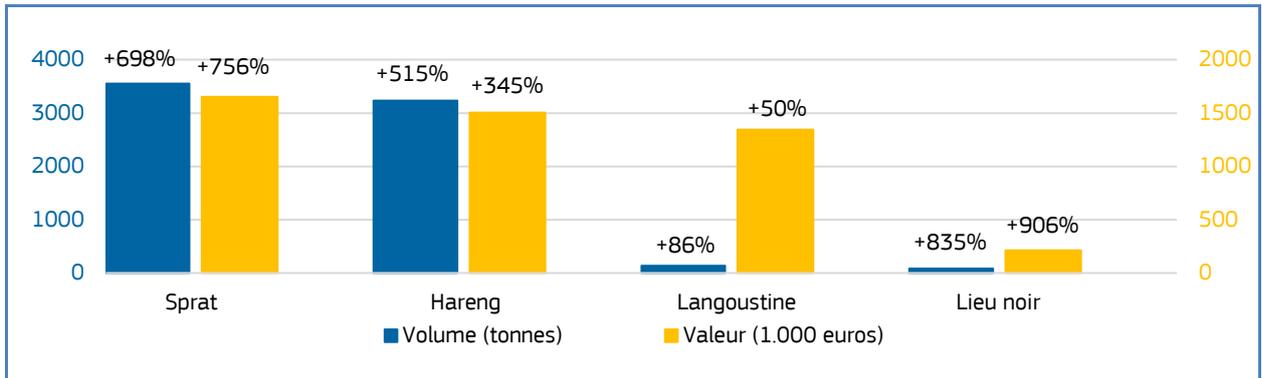


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 31. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN SUÈDE**

 Suède	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Jan-fév 2025 vs Jan-fév 2024	13,4 millions d'euros, +13%	16.846 tonnes, 0%	Hareng, langoustine, cabillaud, lieu noir.
Fév 2025 vs Fév 2024	6,4 millions d'euros, +126%	7.242 tonnes, +486%	Sprat, hareng, langoustine, lieu noir.

Graphique 31. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN SUÈDE, FÉVRIER 2025**

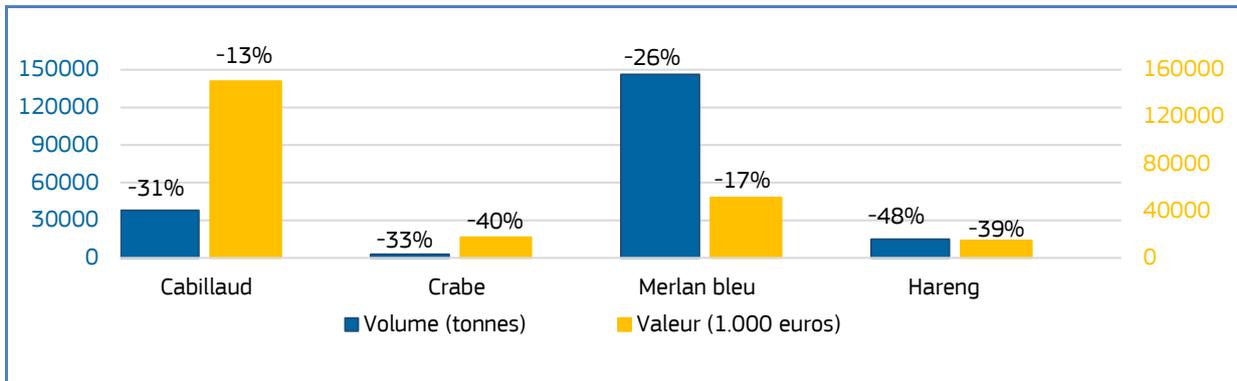


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 32. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN NORVÈGE**

 Norvège	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Jan-fév 2025 vs Jan-fév 2024	625,2 millions d'euros, +1%	512.261 tonnes, -16%	Valeur : maquereau, hareng, lieu noir. Volume : merlan bleu, cabillaud, autres crustacés*.
Fév 2025 vs Fév 2024	316,6 millions d'euros, -16%	295.914 tonnes, -23%	Cabillaud, crabe, merlan bleu, hareng.

Graphique 32. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN NORVÈGE, FÉVRIER 2025**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. * Agrégation EUMOFA pour les espèces.

4. IMPORTATIONS EXTRA-UE

De janvier à décembre 2024, les importations extra-UE-27 ont baissé de 1% en valeur par rapport à l'année précédente. Le volume est resté stable, en revanche. Les PEC ayant le plus contribué à la réduction de la valeur des importations sont le lieu d'Alaska (-27%), le cabillaud (-7%) et la seiche (-34%). La hausse du volume, en revanche, s'est appuyée sur le listao (+20%), le saumon (+5%) et le merlan bleu (+46%).

Augmentation de la valeur et du volume : une hausse des importations extra-UE en valeur et en volume a été observée en Autriche, en Bulgarie, en France, en Grèce, en Irlande, en Italie, en Lettonie, en Lituanie, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Pologne, au Portugal, en Roumanie, en Espagne et en Slovénie. C'est dans cette dernière que l'augmentation a été la plus significative, grâce à la dorade royale (+144% en valeur et +93% en volume) et au merlu (+73% et +85%).

Baisse de la valeur et du volume : la Belgique, Chypre, la République tchèque, le Danemark, l'Estonie, l'Allemagne, la Hongrie, Malte, la Slovaquie et la Suède ont enregistré une diminution de la valeur et du volume de leurs importations extra-UE. En termes absolus, la chute la plus importante (en valeur et en volume) s'est produite à Malte, principalement en raison du thon rouge (-69% en valeur et 0% en volume), du maquereau (-50% et -53%), de la sardine (-76% et -79%) et du hareng (-72% et -80%).

Tableau 33. **BILAN DES IMPORTATIONS EXTRA-UE ENTRE JANVIER ET DÉCEMBRE, AU NIVEAU DE CHAQUE ÉTAT MEMBRE (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)²⁶**

Pays	Janvier-décembre 2023			Janvier-décembre 2024			Évolution par rapport à janvier-décembre 2023		
	Volume	Valeur	Prix	Volume	Valeur	Prix	Volume	Valeur	Prix
Autriche	10,99	73.677	6,70	11,62	74.236	6,39	6%	1%	-5%
Belgique	146,93	921.652	6,27	138,81	877.690	6,32	-6%	-5%	1%
Bulgarie	13,44	34.872	2,60	14,22	37.409	2,63	6%	7%	1%
Croatie	9,93	35.669	3,59	8,27	37.199	4,50	-17%	4%	25%
Chypre	6,78	44.247	6,53	6,69	42.228	6,31	-1%	-5%	-3%
Rép. tchèque	15,71	69.886	4,45	14,92	67.046	4,49	-5%	-4%	1%
Danemark	911,79	3.681.807	4,04	840,35	3.309.346	3,94	-8%	-10%	-2%
Estonie	10,03	58.036	5,79	9,66	52.170	5,40	-4%	-10%	-7%
Finlande	45,39	323.008	7,12	49,04	322.242	6,57	8%	0%	-8%
France	576,40	3.212.036	5,57	590,48	3.230.769	5,47	2%	1%	-2%
Allemagne	409,40	1.845.162	4,51	337,97	1.588.097	4,70	-17%	-14%	4%
Grèce	132,49	467.294	3,53	133,24	520.043	3,90	1%	11%	11%
Hongrie	2,69	10.852	4,04	2,54	10.178	4,00	-5%	-6%	-1%
Irlande	124,52	212.611	1,71	165,23	224.574	1,36	33%	6%	-20%
Italie	426,04	2.566.564	6,02	465,35	2.731.473	5,87	9%	6%	-3%
Lettonie	23,00	52.345	2,28	25,29	59.957	2,37	10%	15%	4%
Lituanie	49,92	178.974	3,58	52,57	183.192	3,48	5%	2%	-3%
Luxembourg	0,01	681	61,47	0,02	693	38,24	63%	2%	-38%
Malte	34,08	100.870	2,96	19,50	42.568	2,18	-43%	-58%	-26%
Pays-Bas	648,65	3.432.308	5,29	682,40	3.538.457	5,19	5%	3%	-2%
Pologne	262,35	1.118.253	4,26	264,80	1.131.327	4,27	1%	1%	0%
Portugal	153,83	673.617	4,38	171,34	773.500	4,51	11%	15%	3%

²⁶ Entre janvier et décembre 2024, 27 États membres (EM) de l'UE ont déclaré des importations extra-UE pour 12 groupes de produits. Ces importations extracommunautaires portent sur des biens enregistrés par les États membres dès leur entrée sur le territoire de l'UE, sans inclure le transit.

Roumanie	19,12	76.730	4,01	19,77	87.723	4,44	3%	14%	11%
Slovaquie	6,04	20.024	3,32	5,34	16.797	3,15	-12%	-16%	-5%
Slovénie	5,76	22.964	3,99	7,70	30.034	3,90	34%	31%	-2%
Espagne	1.128,95	5.377.998	4,76	1.195,37	5.601.703	4,69	6%	4%	-2%
Suède	750,84	5.560.128	7,41	706,93	5.248.582	7,42	-6%	-6%	0%
UE-27	5.925,08	30.172.264	5,09	5.939,41	29.839.231	5,02	0%	-1%	-1%

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

Augmentation de la valeur et du volume : en premier lieu, les céphalopodes, les poissons d'eau douce, les autres poissons de mer ainsi que le thon et les espèces apparentées sont les groupes de produits ayant vu augmenter la valeur et le volume de leurs importations extra-UE. En deuxième lieu, les autres poissons de mer ainsi que le thon et les espèces apparentées ont enregistré les hausses les plus sensibles. La dorade royale (+26% en valeur +3% en volume) et le bar commun (+28% et 35%) ont favorisé la hausse du premier groupe de produits, tandis que le listao (+16% et +23%) et l'albacore (+3% et +17%) tiraient le second vers le haut.

Baisse de la valeur et du volume : les poissons plats et les poissons de fond sont les seuls groupes de produits dont la valeur et le volume des importations extracommunautaires ont diminué, notamment en raison de la réduction des importations de flétan noir (-7% en valeur et -10% en volume) dans le cas des poissons plats. Le lieu d'Alaska (-33% et -17%) et le cabillaud (-7% et -10%) ont le plus contribué à la réduction des importations de poissons de fond.

Tableau 34. **BILAN DES IMPORTATIONS EXTRA-UE ENTRE JANVIER ET DÉCEMBRE, AU NIVEAU DE CHAQUE GROUPE DE PRODUITS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)**

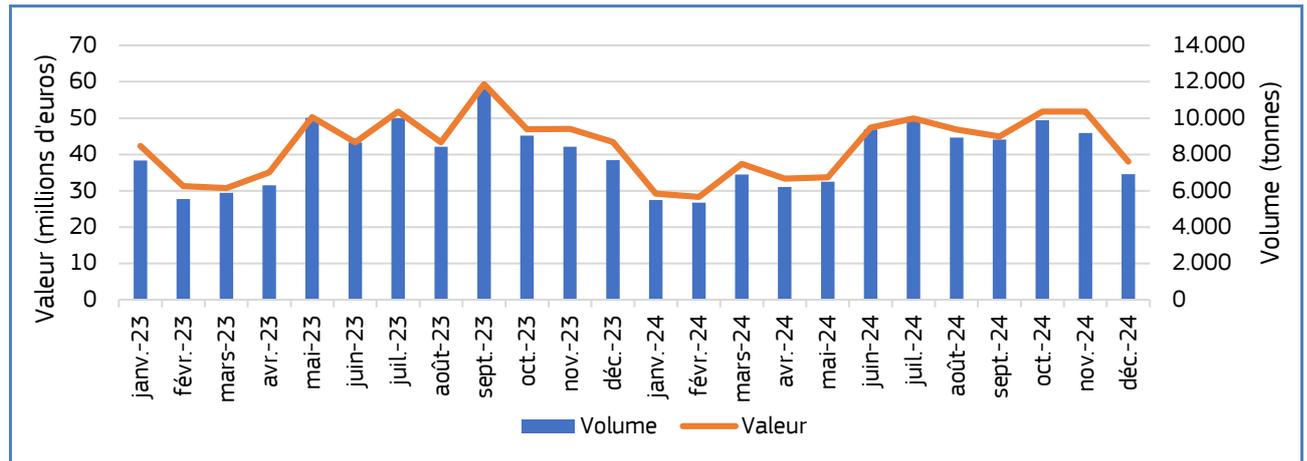
Groupe de produits	Janvier-décembre 2023			Janvier-décembre 2024			Évolution par rapport à janvier-décembre 2023			PEC
	Valeur	Volume	Prix	Vale	Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix	
Bivalves	666	129.371	5,15	667	137.065	4,87	0%	6%	-5%	Coquille Saint-Jacques et autres pectinidés, autres moules.
Céphalopodes	2.810	500.829	5,61	2.883	514.334	5,61	3%	3%	0%	Calmar, poulpe.
Crustacés	4.588	646.797	7,09	4.540	664.707	6,83	-1%	3%	-4%	Crevette d'eau froide, crevette d'eau chaude.
Poissons plats	525	99.346	5,28	493	93.665	5,26	-6%	-6%	0%	Flétan noir, autres poissons plats.
P. d'eau douce	538	132.772	4,05	565	140.891	4,01	5%	6%	-1%	Perche du Nil, tilapia.
Poissons de fond	4.899	1.105.612	4,43	4.430	1.068.095	4,15	-10%	-3%	-6%	Lieu d'Alaska, cabillaud.
Autres poissons de mer	1.605	290.324	5,53	1.755	313.314	5,60	9%	8%	1%	Autres poissons de mer, dorade royale.
Salmonidés	8.607	1.025.671	8,39	8.614	1.075.294	8,01	0%	5%	-5%	Saumon, truite.
Petits pélagiques	1.039	499.390	2,08	1.040	427.586	2,43	0%	-14%	17%	Hareng, sardine.
Thon et espèces apparentées	2.958	572.615	5,16	3.155	673.226	4,69	7%	18%	-9%	Listao, albacore.

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

4.1. Importations extracommunautaires de poissons plats dans les États membres de l'UE

De janvier à décembre 2024, les importations extra-UE de poissons plats ont totalisé 99.346 tonnes pour une valeur totale de 534,9 millions d'euros. Par rapport à la même période en 2023, leur volume et leur valeur ont diminué de 6%.

Graphique 33. **VALEUR, VOLUME ET PRIX DES IMPORTATIONS EXTRA-UE DE POISSONS PLATS, 2023-2024**
(volume en tonnes et valeur en millions d'euros)



Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

Les importations extra-UE de poissons plats ont enregistré un pic de valeur et de volume entre mai et octobre.

Au cours de la période comprise entre janvier et décembre 2024, le Danemark (42%), les Pays-Bas (22%) et la France (11%) ont été les principaux États membres importateurs de poissons plats provenant de pays tiers, représentant ensemble environ 75% du total.

Tableau 35. **PRINCIPAUX IMPORTATEURS EXTRA-UE DE POISSONS PLATS**

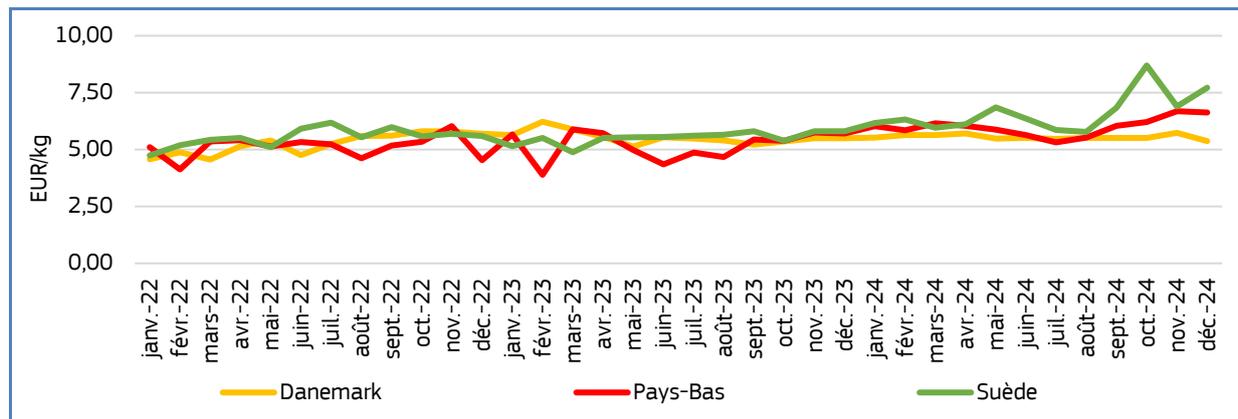
ÉTAT MEMBRE DE L'UE	Valeur (millions d'euros)			Volume (tonnes)			Principales espèces commerciales
	Janv-déc 2023	Janv-déc 2024	Tendance en %	Janv-déc 2023	Janv-déc 2024	Tendance en %	
Danemark	242,3	231,8	-4%	42.706	39.513	-7%	Flétan noir
Pays-Bas	88,2	83,0	-6%	21.503	20.412	-5%	Plie commune
France	72,0	72,0	0%	10.282	10.326	0%	Sole commune

4.2. Importations extracommunautaires de flétan noir dans les États membres de l'UE

Le flétan noir (15% de la valeur totale), les autres poissons de mer (10% de la valeur totale) et la plie commune sont les principales espèces commerciales du groupe de produits « poissons plats ».

En 2024, le Danemark, les Pays-Bas et la Suède ont importé la plus grande quantité de flétan noir en provenance de pays hors UE.

Graphique 34. **PRIX DES IMPORTATIONS EXTRA-UE DE FLÉTAN NOIR AU DANEMARK, AUX PAYS-BAS ET EN SUÈDE (JANV. 2022 – DÉC. 2024)**



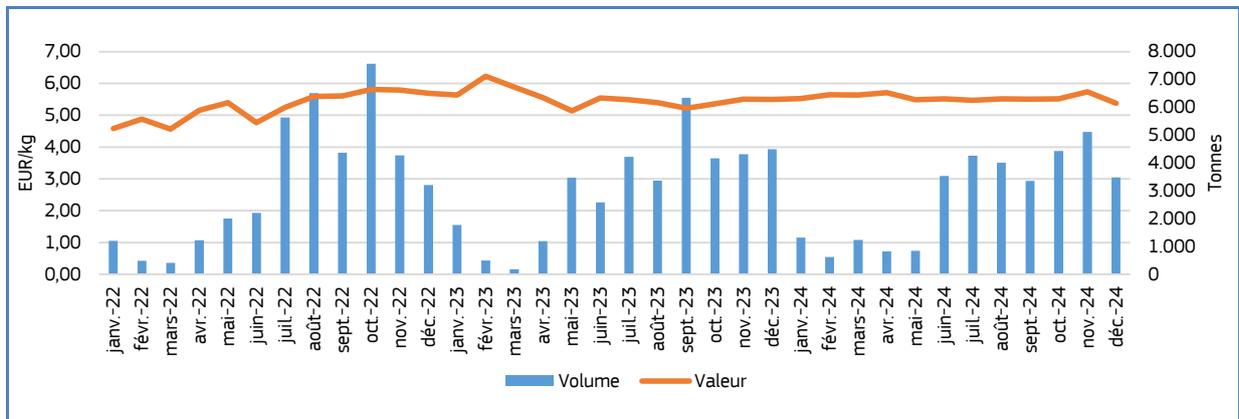
Entre janvier 2022 et décembre 2024, le prix du flétan noir a fluctué et augmenté dans les trois pays analysés : +6% au Danemark, +7% aux Pays-Bas et +18% en Suède. De janvier à décembre 2024, le Danemark en a importé 33.044 tonnes (10% de moins que durant la même période en 2023), tandis que le prix augmentait de 2%. En termes de volume, les importations danoises provenaient principalement du Groenland (86%), du Canada et des îles Féroé.

Au cours de la même période, les Pays-Bas en ont importé 836 tonnes (57% de plus qu'en 2023), tandis que le prix moyen progressait de 13%. 30% du volume total importé en 2024 provenait des îles Féroé, les autres pays fournisseurs étant l'Islande et la Norvège.

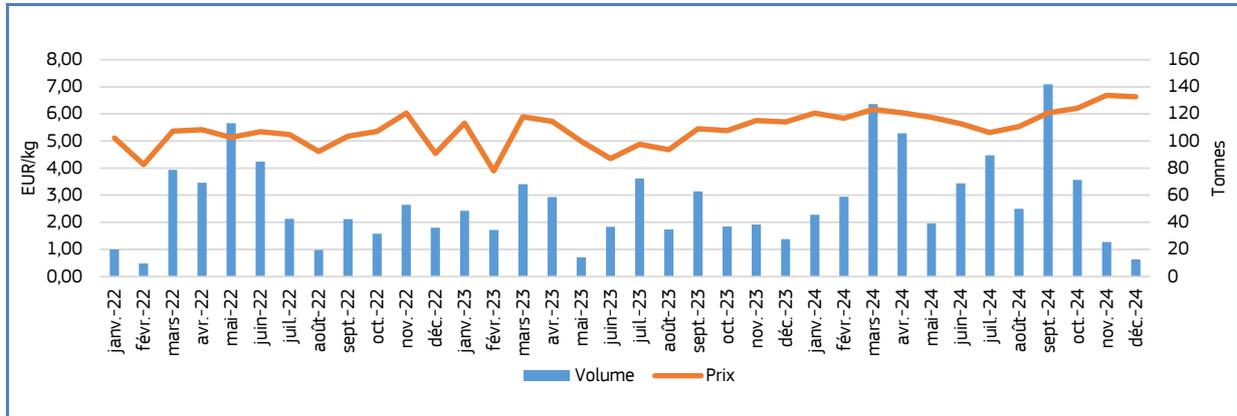
La totalité des importations suédoises (518 tonnes) de flétan noir était originaire de Norvège. Entre janvier et décembre 2024, le volume a chuté de 38% et le prix a augmenté de 17%.

Au Danemark, les importations semblent connaître un pic entre septembre et novembre. C'est en juin 2023 et 2024 que les importations ont été les plus élevées en Suède. Aune tendance spécifique ne s'est dégagée aux Pays-Bas.

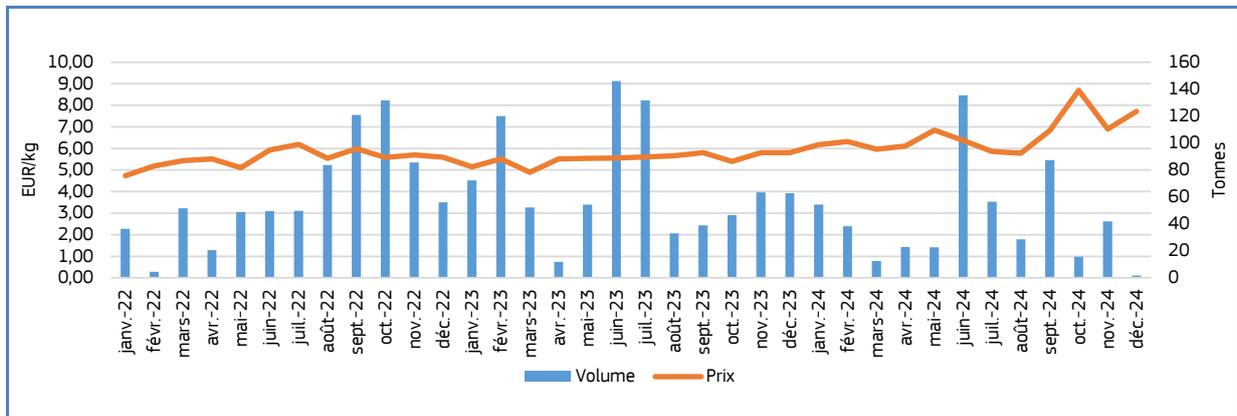
Graphique 35. **VALEUR UNITAIRE ET VOLUME DES IMPORTATIONS EXTRA-UE DE FLÉTAN NOIR AU DANEMARK, 2022 - 2024 (volume en tonnes, prix en EUR/kg)**



Graphique 36. **VALEUR UNITAIRE ET VOLUME DES IMPORTATIONS EXTRA-UE DE FLÉTAN NOIR AUX PAYS-BAS, JANV. 2022 - DÉC. 2024 (volume en tonnes, prix en EUR/kg)**



Graphique 37. **VALEUR UNITAIRE ET VOLUME DES IMPORTATIONS EXTRA-UE DE FLÉTAN NOIR EN SUÈDE, JANV. 2022 - DÉC. 2024 (volume en tonnes, prix en EUR/kg)**



4.3. Importations extra-UE de flétan noir par pays d'origine

En comparant la période janvier-décembre de 2023 à celle de 2024, les importations communautaires de flétan noir²⁷ ont suivi une tendance à la baisse en termes de volume (-10%) et de valeur (-7%). De janvier à décembre 2024, l'Union européenne en a importé 35.385 tonnes pour une valeur de 197,1 millions d'euros. En 2024, les principaux pays exportateurs de cette espèce dans l'UE ont été le Groenland (80%), le Canada (6%), la Norvège (5%) et les îles Féroé (4%). Toujours de janvier à décembre 2024, les importations de ce poisson en provenance des îles Féroé et de l'Islande ont augmenté (+5% et +8%, respectivement) par rapport à la même période en 2023.

Tableau 36. **IMPORTATIONS EXTRA-UE DE FLÉTAN NOIR PAR PAYS D'ORIGINE EN 2024 (valeur en millions d'euros et volume en tonnes)**

Pays	Janv-déc 2022		Janv-déc 2023		Janv-déc 2024		Janv-déc 2024/2023	
	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Groenland	163	30.469	169	31.728	154	28.407	-9%	-10%
Canada	42	6.851	14	2.327	14	2.275	2%	-2%
Norvège	14	2.552	13	2.248	10	1.664	-18%	-26%
Îles Féroé	5	946	8	1.424	9	1.499	12%	5%
Autres	5	1.021	9	1.518	9	1.539	8%	1%
Total	229	41.839	213	39.244	197	35.385	-7%	-10%

²⁷ 03022110 - Flétans noirs (*Reinhardtius hippoglossoides*) frais ou réfrigérés.
03033110 - Flétans noirs (*Reinhardtius hippoglossoides*) congelés.
03053950 - Filets de flétans noirs (*Reinhardtius hippoglossoides*), salés ou en saumure, mais non fumés.
03054910 - Flétans noirs (*Reinhardtius hippoglossoides*), fumés, y compris les filets (à l'exclusion des abats).

5. CONSOMMATION

5.1. Consommation des ménages dans l'UE

Les données analysées dans la section « Consommation » sont extraites de l'EUMOFA, telles que collectées par l'Europanel²⁸.

En février 2025, par rapport au même mois de l'année précédente, la consommation des ménages en produits frais de la pêche et de l'aquaculture a diminué en volume et en valeur en France, en Irlande, en Espagne et en Suède. En revanche, une augmentation de la valeur et du volume a été observée au Danemark, en Allemagne, en Hongrie, en Italie et aux Pays-Bas. La Pologne et le Portugal ont vu leur consommation baisser, mais sans variation de la valeur.

La plus forte hausse a été relevée en Hongrie, avec une consommation de divers produits aquatiques qui s'est accrue de 15% en volume et de 26% en valeur. Par rapport à la même période, la Suède a connu une baisse de 20% en volume et de 18% en valeur.

Tableau 37. **BILAN MENSUEL DANS LES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)**

Pays	Consommation par habitant en 2022* (équivalent poids vif, EPV) kg/habitant/an	Février 2023		Février 2024		Février 2025		Évolution de février 2024 à février 2025	
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Danemark*	20,00-25,00	820	15,49	920	17,47	971	18,90	6%	8%
France	32,58	14.102	195,80	14.243	203,97	13.093	186,93	-8%	-8%
Allemagne	12,49	5.374	89,72	4.628	81,46	4.989	85,79	8%	5%
Hongrie	6,73	229	2,00	248	2,33	285	2,94	15%	26%
Irlande*	20,00	1.074	17,21	1.028	18,36	891	16,25	-13%	-11%
Italie	30,01	18.920	230,79	16.955	216,86	16.087	222,97	-5%	3%
Pays-Bas*	18,88	2.613	51,09	2.047	41,86	2.070	44,07	1%	5%
Pologne	13,68	3.495	28,02	3.674	36,95	3.132	37,04	-15%	0%
Portugal	54,54	4.439	34,68	4.241	34,58	3.896	34,67	-8%	0%
Espagne	41,92	38.581	377,22	35.807	371,02	32.969	348,60	-8%	-6%
Suède	22,46	362	5,90	504	8,15	405	6,70	-20%	-18%

* Les méthodes d'estimation de la consommation apparente à l'échelle de l'UE et des États membres divergent. Dans le premier cas, elle repose sur les données et estimations indiquées dans la note méthodologique et, dans le second cas, elle nécessite une adaptation des tendances anormales en raison du plus grand impact de l'évolution des stocks. Dans les cas où les estimations de l'EUMOFA concernant la consommation apparente par habitant continuaient à présenter une volatilité annuelle élevée en dépit de ces adaptations, des points de contact nationaux ont été sollicités afin de confirmer ces estimations ou de fournir leurs propres chiffres. Ceux-ci sont signalés par un *. Dans ce cas-là, les données ont été fournies par les sources nationales suivantes : Office néerlandais de commercialisation du poisson et Institut polonais de l'économie alimentaire et agricole - Institut national de recherche. Les estimations pour le Danemark ont été transmises par l'Université de Copenhague. Enfin, celles relatives à l'Irlande ont été communiquées par l'EUMOFA.

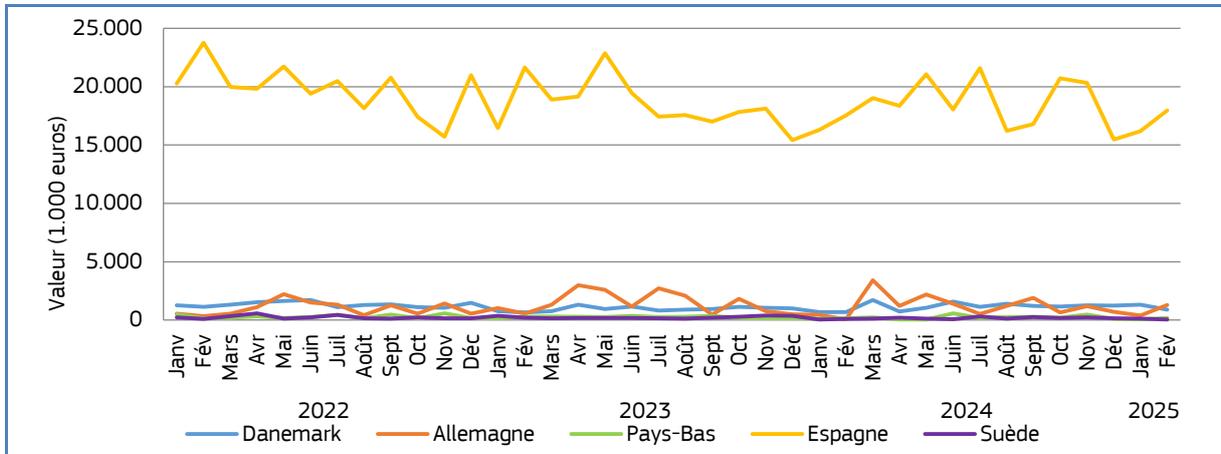
5.2. Bilan de la consommation des ménages²⁹ en poissons plats dans l'UE

Les données sur la consommation des ménages en poissons plats, recueillies par l'EUMOFA, font l'objet d'un suivi dans cinq États membres : le Danemark, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Espagne et la Suède. Au niveau des espèces, la consommation de limande (*Limanda limanda*), de flet d'Europe (*Platichthys flesus*) et de flétan noir (*Reinhardtius hippoglossoides*) est mesurée au Danemark ; celle de plie (*Pleuronectes platessa*) est suivie en Allemagne et aux Pays-Bas ; celle de sole commune (*Solea solea*) est contrôlée en Espagne ; celle de flet et de flétan fait l'objet d'un suivi en Suède.

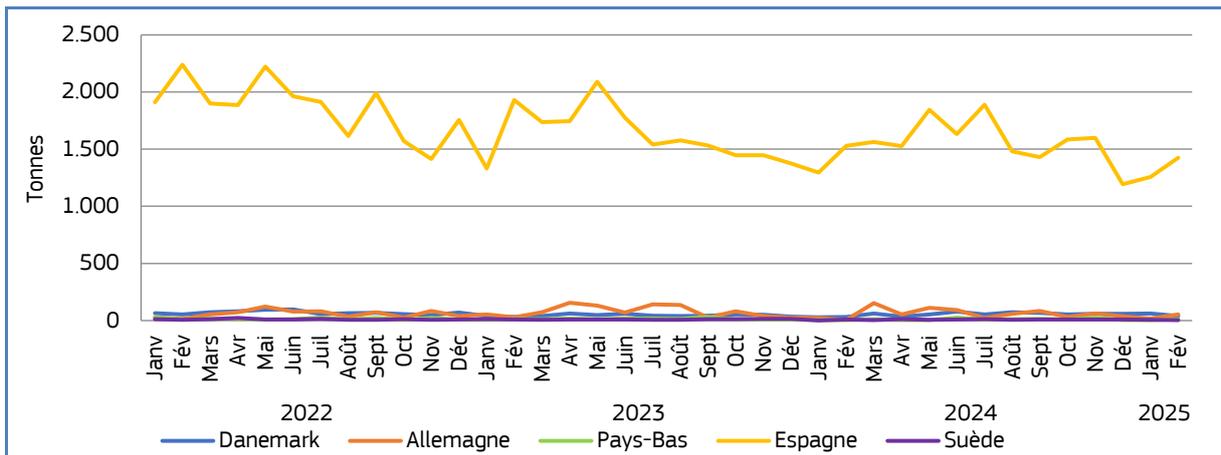
²⁸ Dernière mise à jour : 15-04-2025.

²⁹ Les données relatives à la consommation des ménages, analysées dans ce rapport, se réfèrent exclusivement aux pays ayant déclaré des données de consommation. L'on ne peut en déduire que seuls les États membres en question consomment ce produit au sein de l'UE-27. Cette analyse se limite aux données disponibles et peuvent ne pas refléter le champ complet de la consommation dans l'ensemble des États membres.

Graphique 38. **ACHATS DE POISSONS PLATS (EN VALEUR) PAR LES MÉNAGES DANOIS, ALLEMANDS, NÉERLANDAIS, ESPAGNOLS ET SUÉDOIS, FÉVRIER 2022 – FÉVRIER 2025**



Graphique 39. **ACHATS DE POISSONS PLATS (EN VOLUME) PAR LES MÉNAGES DANOIS, ALLEMANDS, NÉERLANDAIS, ESPAGNOLS ET SUÉDOIS, FÉVRIER 2022 – FÉVRIER 2025**



5.3. Tendances de la consommation des ménages en sole commune (*Solea solea*), principale espèce de poissons plats dans les pays déclarants

Tendance à long terme (de février 2022 à février 2025) : tendance à la baisse du volume et légère tendance la hausse des prix.

Prix moyen annuel : 12,26 EUR/kg (2022), 13,25 EUR/kg (2023), 13,78 EUR/kg (2024), 14,43 EUR/kg (2025)

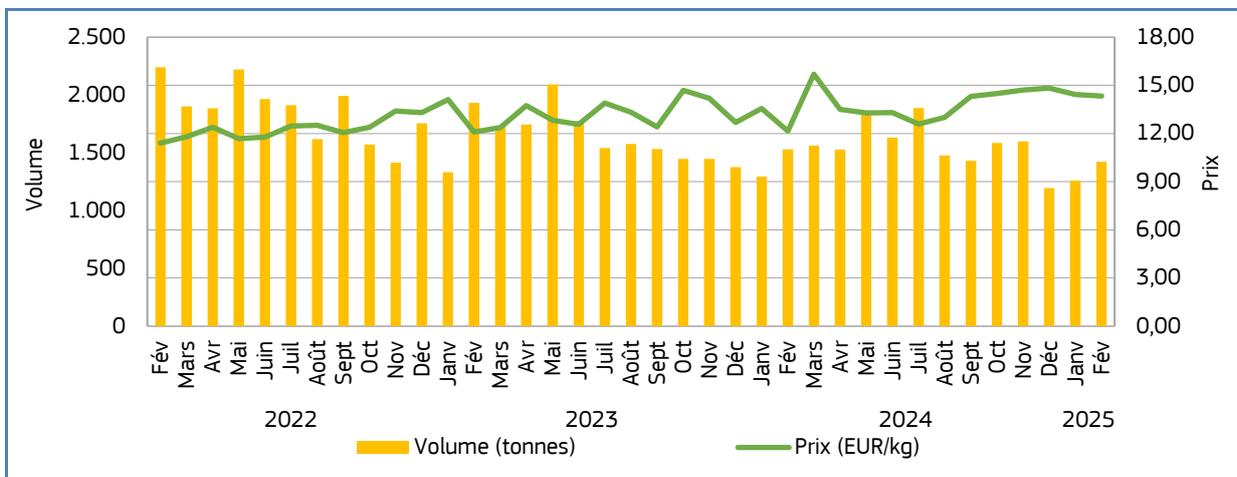
Consommation annuelle : 22.380 tonnes (2022), 19.528 tonnes (2023), 18.564 tonnes (2024), 2.680 tonnes (janvier et février 2025)

Tendance à court terme (de février 2024 à février 2025) : légère tendance à la hausse du prix et tendance à la baisse du volume.

Prix : 13,89 EUR/kg.

Consommation : 19.950 tonnes.

Graphique 40. PRIX AU DÉTAIL ET VOLUME DE SOLE (*SOLEA SOLEA*) ACHETÉE PAR LES MÉNAGES ESPAGNOLS, FÉVRIER 2022 - FÉVRIER 2025



La consommation de sole commune présente une variabilité annuelle. Au cours de la période analysée (de février 2022 à février 2025), celle-ci a suivi une évolution à la baisse. Le prix a affiché une légère tendance à la hausse pendant cette période.

6. ÉTUDE DE CAS : La pêche et l'aquaculture au Myanmar

Le Myanmar (Birmanie) est le plus grand pays de l'Asie du Sud-Est. Il s'étend sur une surface de 676.580 km². Il est limitrophe du Bangladesh et de l'Inde au nord-ouest, de la Chine au nord-est, de la République démocratique populaire lao à l'est et de la Thaïlande au sud-est. Sa zone économique exclusive (ZEE) couvre 486.000 km², tandis que son littoral se déploie sur 2.138 km, le long de l'océan Indien, de la baie du Bengale et de la mer d'Andaman.

En raison de l'abondance de ses ressources aquatiques, la pêche est cruciale pour l'économie et la sécurité alimentaire du pays. La pêche en mer (aussi bien à proximité des côtes qu'au large) et celle en eau douce (aquaculture, pêche libre d'accès ou sous contrat de location) couvrent l'ensemble du secteur. Le Myanmar exporte une grande variété de produits de la mer : poisson vivant, frais ou congelé, filets, poisson séché et salé, et autres produits préparés ou en conserve. Les premiers destinataires sont les pays voisins et les régions où ces produits sont très demandés.



Source : [IMAGE](#).

6.1. La pêche et l'aquaculture au Myanmar

En 2023, le Myanmar était classé au 14^e rang des plus grands pays de pêche au monde, et à la 12^e position en termes de production aquacole. L'approvisionnement de ces deux secteurs s'est élevé à 2,8 millions de tonnes, soit 3% de moins qu'en 2022. À lui seul, le secteur de la pêche (en mer et en eau douce) a produit 1,62 million de tonnes en 2023, ce qui représente 58% du total et une diminution de 5% par rapport à 2022. Entre 2015 et 2023, l'approvisionnement de ce secteur a diminué de 18%. Cette baisse est surtout due à une chute importante de la production marine (-35%)³⁰.

Le secteur aquacole est en pleine expansion au Myanmar, en ligne avec la tendance observée dans d'autres États asiatiques. Ce pays abonde en eau douce et saumâtre grâce à son large réseau de rivières et de fleuves coulant du nord au sud ainsi qu'aux nombreux cours d'eau qui se jettent dans le delta d'Ayeyarwady. De 2022 à 2023, la production s'est stabilisée autour de 1,2 million de tonnes. Une croissance de 20% de la production aquacole a toutefois été observée par rapport à 2015, émanant principalement d'espèces de poisson d'eau douce. Le secteur aquacole, qui emploie environ 3,2 millions de personnes, contribue à la production annuelle de poisson à hauteur de près de 42%. Cependant, il est impacté par le changement climatique (variations de la température de l'eau, érosion fluviale, ondes de tempête)³¹. Le département des pêches du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Irrigation du Myanmar est responsable de la sécurité alimentaire, de la salubrité des aliments et du développement durable du secteur de la pêche, en préservant les ressources conformément aux dispositions légales et réglementaires en la matière³². Le gouvernement du Myanmar a adopté quatre lois importantes dans le domaine de la gestion du secteur et de la protection efficace des ressources : la loi sur les droits de pêche des navires étrangers (1989), la loi sur l'aquaculture (1989), la loi sur la pêche en mer au Myanmar (1990) et la loi sur la pêche en eau douce (1991)³³.

³⁰ FishStat - Fisheries and Aquaculture

³¹ Myanmar | WorldFish

³² Fisheries Country Profile: Myanmar - SEAFDEC

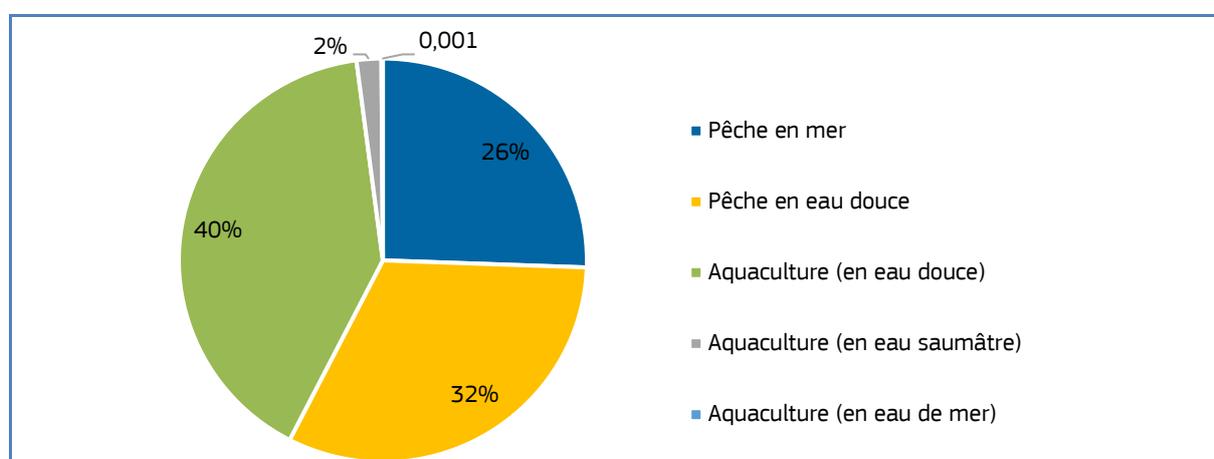
³³ 56. Fishery Statistic 2019 Orgina(last)(16-9-2020).pdf

Tableau 38. **PRODUCTION DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE AU MYANMAR, EN VOLUME**
(volume en 1.000 tonnes)

Milieu/zone de pêche	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Pêche en mer	1.107	1.186	1.268	1.063	1.087	880	756	815	721
Pêche en eau douce	863	887	887	887	891	891	786	899	902
Aquaculture (en eau douce)	944	960	990	1.107	1.029	1.081	1.111	1.139	1.139
Aquaculture (en eau saumâtre)	53	57	58	22	53	63	54	55	55
Aquaculture (en eau de mer)	3	1	1	3	0	1	2	3	3
Production totale de produits de la pêche et de l'aquaculture	2.970	3.090	3.204	3.082	3.060	2.915	2.710	2.911	2.820

Source : FAO.

Graphique 41. **PRODUCTION TOTALE DE PRODUITS DE LA PÊCHE EN 2023, PAR MILIEU/ZONE DE PÊCHE**



Source : FAO.

Production halieutique

Jusqu'en 2020, le plus grand nombre d'espèces produites au Myanmar provenait de la pêche en mer. Or la pêche en eau douce a pris le dessus à partir de 2023, avec 902.000 tonnes produites, contre 695.000 tonnes émanant des captures en mer.

La pêche en mer est pratiquée à proximité des côtes ainsi qu'au large. Les bateaux opérant près des côtes peuvent naviguer jusqu'à 10 milles nautiques au large du littoral. Construits de manière traditionnelle, ils ne peuvent pas mesurer plus de 40 pieds de long (1 pied = 0,3048 mètre) et leur moteur ne peut pas dépasser 50 cylindres. Les filets dérivants, les filets maillants et les palangres sont les principaux engins utilisés dans cette zone de pêche. En pleine mer, en revanche, les navires franchissent les limites côtières et peuvent se déployer dans toute la zone économique exclusive. Ils mesurent plus de 40 pieds de long et leur moteur peut dépasser 50 cylindres. Ils pêchent notamment à l'aide de chaluts, de sennes coulissantes et de palangres³⁴.

D'après la FAO, deux catégories sont principalement ciblées au Myanmar : les poissons d'eau douce divers et les poissons de mer non identifiés³⁵. Les principales espèces d'eau douce consommées dans ce pays sont l'anabas, le mola, le barbeau d'Asie, la tête de serpent tachetée, le *Mystus vittatus*, le *Notopterus notopterus*, le silure grenouille, le *Heteropneustes fossilis*, la tête de serpent strié, le tilapia et le labéo roho³⁶. Les principales espèces pêchées en mer sont le poisson-chirurgien, l'anguille, la comète maquereau, la sardinelle, le pagre berda et le colas³⁷.

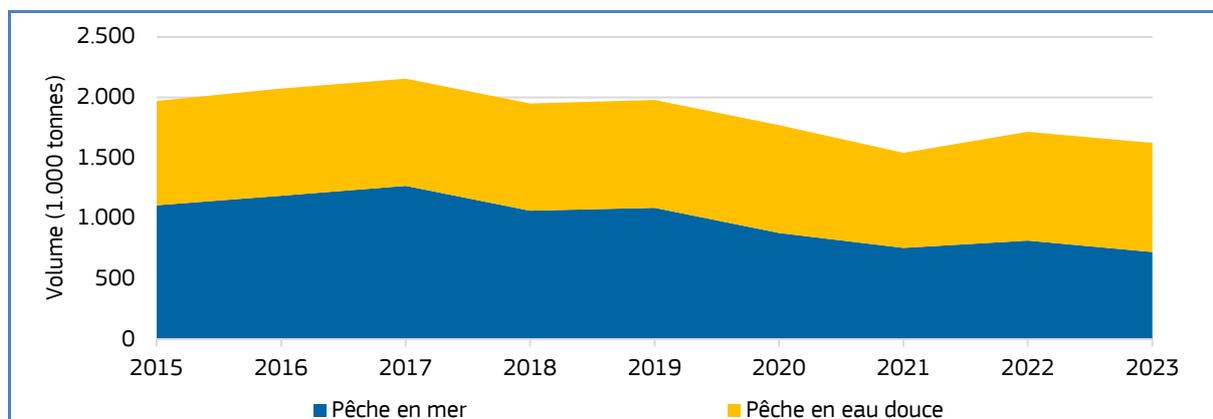
³⁴ Fishery Statistics | Department of Fisheries

³⁵ Au Myanmar, les « poissons de mer non identifiés » se réfèrent à des espèces pêchées en milieu marin qui ne sont répertoriées dans aucune catégorie spécifique. Les eaux du Myanmar abritant une grande variété d'espèces, il s'avère difficile d'identifier chacune d'entre elles en raison d'un manque de ressources ou d'expertise en la matière. Ce système permet de gérer et d'établir les statistiques de la pêche, même en l'absence d'identification précise.

³⁶ mn209-myanmar-web_0.pdf

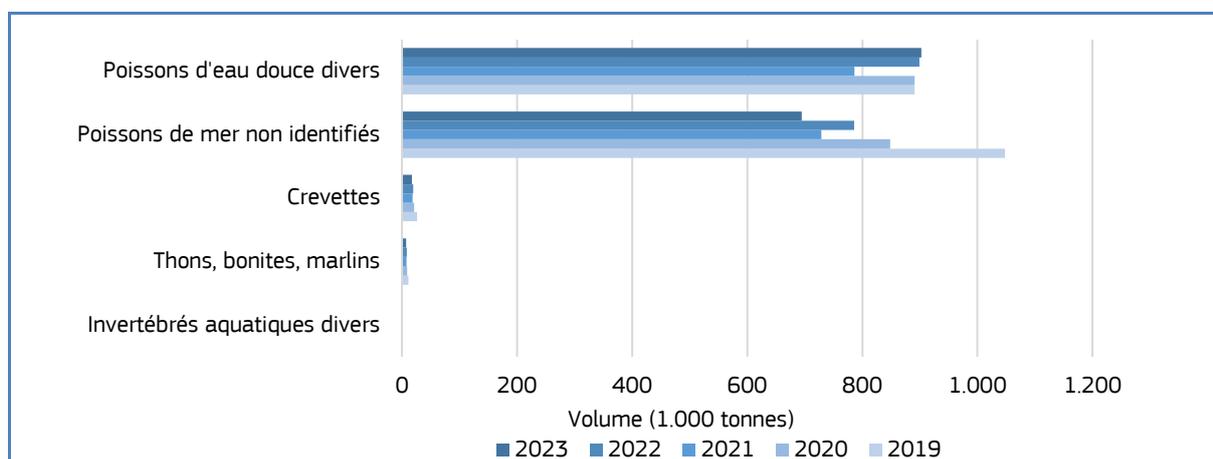
³⁷ List of Marine Fishes reported from Myanmar

Graphique 42. **NOMBRE TOTAL DE DÉBARQUEMENTS ISSUS DE LA PÊCHE EN MER ET EN EAU DOUCE AU MYANMAR (2015-2023)**



Source : FAO.

Graphique 43. **GROUPES D'ESPÈCES PÊCHÉES AU MYANMAR, PAR VOLUME (2019-2023)**



Source : FAO.

Production aquacole

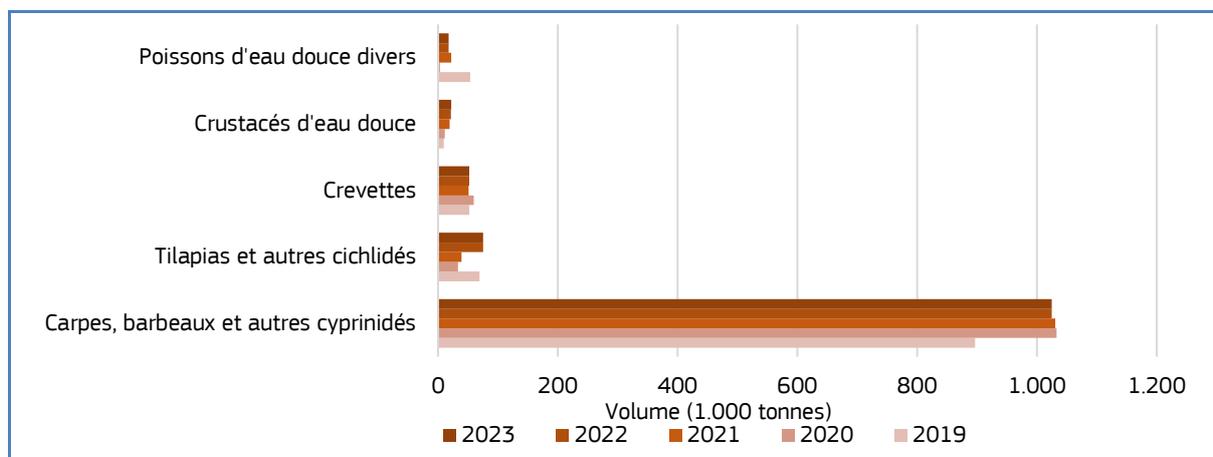
Plus de 20 espèces de poissons d'eau douce sont produites actuellement au Myanmar, dont la carpe, la carpe indienne, la carpe chinoise, le tilapia, le pangasius, le silure grenouille et le pacu. Le labéo roho (*Labeo rohita*) est la principale espèce cultivée en eau douce. Très demandé sur le marché, ce poisson proche de la carpe est apprécié pour sa saveur. Le catla (*Catla catla*) est une autre espèce de carpe dont l'élevage est important. On le trouve très souvent dans des systèmes de polyculture aux côtés du labéo roho. Le tilapia (*Oreochromis spp.*) est très prisé en raison de son taux de croissance rapide et de sa capacité d'adaptation aux différentes conditions d'élevage. Réputée pour son grand rendement et sa résilience, la carpe (*Cyprinus carpio*) fait également l'objet d'un élevage important. Dans les régions côtières, la perche barramundi (*Lates calcarifer*) est élevée en eau saumâtre. De même, les mérours (*Epinephelus spp.*), dont le prix de marché est élevé, sont cultivés à la fois en eau saumâtre et en milieu marin³⁸. Ces espèces sont ciblées pour leur valeur économique, leur taux de croissance et leur faculté d'adaptation aux conditions d'élevage.

Au Myanmar, les deux principales formes d'aquaculture sont la culture en eau douce dans des étangs et l'élevage en eau saumâtre dans des étangs. L'aquaculture en eau douce est réalisée dans des systèmes d'étangs. La culture d'algues et de crabes à carapace molle est également pratiquée dans les régions côtières. Outre 27 écloséries publiques placées sous la direction du département des pêches, plus de 43 autres, privées, produisent des post-larves de poisson et de crevette au Myanmar³⁹.

³⁸ Aquaculture Division (English).pdf

³⁹ Fishery Statistics | Department of Fisheries

Graphique 44. **PRODUCTION TOTALE ISSUE DE LA PÊCHE EN MER ET EN EAU DOUCE AU MYANMAR (2015-2023)**



Source : FAO.

6.2. Commerce international

Exportations de produits de la pêche et de l'aquaculture du Myanmar

En 2024, le Myanmar a exporté 442.000 tonnes de produits de la pêche et de l'aquaculture pour une valeur de 669 millions d'euros. Cela représente une augmentation de 10% en volume et une baisse de 0,4% en valeur par rapport à l'année précédente. La Thaïlande a été le principal pays de destination en termes de volume (41%) et de valeur (40%). Les exportations vers cette dernière ont augmenté de 31% en volume et de 25% en valeur par rapport à 2023. Les autres poissons de mer ont été les principaux produits exportés vers ce pays (environ 40%). Cette catégorie comprend une vaste gamme d'espèces, dont l'aloose hilsa, le labéo roho, les siluriformes d'eau douce et le bar⁴⁰, qui sont exportées fraîches ou congelées.

Le Myanmar exporte également vers la Chine, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, entre autres. En 2024, les autres poissons de mer ont été les principaux produits exportés, à la fois en termes de volume (300.000 tonnes) et de valeur (402 millions d'euros). Cela constitue une hausse importante par rapport à 2023, où le volume avait totalisé 231.000 de tonnes et la valeur était de l'ordre de 342 millions d'euros. En termes de pourcentage, 40% du volume total a été exporté vers la Thaïlande. Suivaient ensuite la Chine (12%), l'Arabie saoudite (11%), les Émirats arabes unis (8%) et l'Inde (3%).

La farine de poisson a été le deuxième produit exporté en 2024 : 69.000 tonnes, d'une valeur de 65 millions d'euros, soit une hausse de 18% et de 20%, respectivement, par rapport à l'année précédente. Les principales destinations de ce produit ont été la Thaïlande, la Chine et le Bangladesh, représentant ensemble 96% du volume et de la valeur.

Le crabe, enfin, a occupé le troisième rang des exportations en 2024 : 11.500 tonnes, pour une valeur de 50 millions d'euros, soit une chute de 36% et de 37%, respectivement, par rapport à l'année précédente. Les principaux marchés de destination du crabe ont été la Chine, la Thaïlande et les États-Unis, qui ont constitué ensemble 84% du volume et 79% de la valeur.

⁴⁰ Les exportations de poisson du Myanmar ont dépassé les 420 millions USD au cours de l'exercice financier 2024-2025 - Global New Light of Myanmar

Tableau 39. **TOTAL DES EXPORTATIONS DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE DU MYANMAR, PAR PARTENAIRE COMMERCIAL (volume en tonnes, valeur en millions d'euros)**

Partenaire commercial	2020		2021		2022		2023		2024	
	Volume	Valeur								
Thaïlande	350.246	282	154.331	251	151.411	273	139.778	212	182.677	265
Chine	164.305	216	86.634	170	90.391	211	99.721	208	84.096	154
Arabie saoudite	14.084	26	28.216	39	33.891	30	38.140	33	33.981	35
Émirats arabes unis	16.476	16	11.641	11	14.980	16	15.429	14	25.679	25
Japon	6.346	30	5.510	25	7.250	37	7.087	30	5.312	22
Bangladesh	8.807	8	9.394	13	10.074	20	13.377	18	16.668	22
États-Unis	6.459	24	5.510	21	5.773	19	6.603	18	8.174	19
Singapour	10.239	18	16.415	20	22.632	26	20.825	26	17.143	18
Inde	3.919	10	4.069	12	3.535	14	4.014	12	7.952	18
Royaume-Uni	8.751	16	7.390	15	5.139	12	7.680	14	8.761	15
UE-27	4.622	8	5.548	10	5.569	12	6.757	12	8.562	14
Autres	55.962	82	37.235	68	42.352	81	43.216	73	43.159	62
Total	650.217	735	371.893	656	392.997	750	402.627	672	442.163	669

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données de Trade Data Monitor.

Importations de produits de la pêche et de l'aquaculture du Myanmar

En 2024, le Myanmar a importé près de 19.000 tonnes de produits de la pêche et de l'aquaculture, pour un total de 28 millions d'euros, soit une réduction de 72% du volume et de 65% de la valeur par rapport à l'année précédente. Le Myanmar est en proie à des difficultés économiques, dont la dépréciation de sa monnaie et une hausse de l'inflation, qui ont affecté son pouvoir d'achat et sa capacité d'importation⁴¹. Le changement de politique et de réglementations commerciales visant à stimuler la production locale et à réduire la dépendance du pays vis-à-vis des importations a également eu un impact⁴². En outre, la chaîne d'approvisionnement a rencontré des problèmes au niveau mondial, sans doute liés à des tensions géopolitiques ou à des catastrophes naturelles, ce qui a influé sur la disponibilité et le coût des importations de produits de la mer⁴³. Tous ces facteurs ont créé un environnement peu propice aux importations en 2024.

Outre les produits destinés à des fins non alimentaires⁴⁴ et la farine de poisson, les espèces commerciales les plus importées ont été le saumon et la truite, dont le prix est relativement élevé. Les quatre principales espèces commerciales importées ont représenté 93% du volume et de la valeur en 2024. La Chine a été le principal fournisseur en termes de volume (26%) et de valeur (20%). Ce pays a exporté exclusivement des produits destinés à des fins non alimentaires (près de 100% du total).

La Thaïlande était le deuxième fournisseur du Myanmar, avec près de 3.500 tonnes de produits de la pêche et de l'aquaculture exportées en 2024, pour une valeur de 4,5 millions d'euros. Il s'agissait surtout de produits destinés à des fins non alimentaires, ainsi que de crevettes et de maquereau. La Norvège est arrivée en troisième position en termes de valeur (3 millions d'euros) et à la huitième place en termes de volume (436 tonnes). Ce pays a exporté principalement du saumon et de la truite, au prix relativement élevé.

⁴¹ SITUATION COMMERCIALE DU MYANMAR AU COURS DE L'EXERCICE FINANCIER 2024-2025, PAR RAPPORT À L'EXERCICE FINANCIER 2023-2024 | Commerce

⁴² Le commerce extérieur du Myanmar a dépassé les 15,4 milliards USD en date du 25 octobre | Ministère de l'Information

⁴³ Le Myanmar vise à atteindre 16,7 milliards USD d'exportations et 16,3 milliards USD d'importations au cours de l'exercice financier 2024-2025 | Ministère de l'Information.

⁴⁴ Produits solubles de poissons ou de mammifères marins.

Tableau 40. **TOTAL DES IMPORTATIONS DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE DU MYANMAR, PAR PARTENAIRE COMMERCIAL (volume en tonnes, valeur en millions d'euros)**

Partenaire commercial	2020		2021		2022		2023		2024	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Chine	11.626	7,4	10.286	11,3	12.945	16,1	14.935	14,4	4.931	5,4
Thaïlande	8.918	16,3	43.693	35,8	15.644	26,4	7.551	18,3	3.463	4,5
Norvège	695	3,9	483	2,3	1.377	9,0	698	5,7	436	3,0
UE-27	30.467	16,2	22.682	11,4	21.815	11,9	14.918	8,9	2.441	2,5
États-Unis	108.750	39,8	8.626	4,3	3.293	2,7	5.449	3,5	1.015	1,4
Chili	52	0,3	69	0,1	10	0,1	232	1,6	233	1,3
Vietnam	18.356	9,4	3.056	2,9	1.182	1,8	2.443	3,7	710	1,1
Islande	0	0,0	0	0,0	52	0,4	164	1,2	117	1,0
Îles Salomon	0	0,0	600	0,5	0	0,0	0	0,0	980	0,9
Singapour	1.257	2,9	1.878	4,3	1.105	3,4	1.097	2,7	301	0,8
Autres	81.958	33	7.361	9	13.931	14	20.023	19	4.140	6
Total	262.078	129	98.735	82	71.354	86	67.509	79	18.768	28

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données de Trade Data Monitor.

6.3. Échanges commerciaux avec l'UE

Exportations communautaires de produits de la pêche et de l'aquaculture vers le Myanmar

Le volume total des exportations de l'UE vers le Myanmar a atteint 2.506 tonnes en 2024, soit 65% de moins qu'en 2023. Leur valeur a totalisé 0,4 million d'euros, ce qui représente une réduction de 73% par rapport à l'année précédente (où elle était de 1,2 million d'euros). Le saumon a été la principale espèce exportée (95% du volume et 90% de la valeur en 2024).

La Pologne a été le premier exportateur de produits de la pêche et de l'aquaculture vers ce pays (95% du volume et 90% de la valeur). Il était suivi de l'Irlande et de l'Allemagne. Les filets de saumon congelés ont été les principaux produits exportés (100% provenant de Pologne).

Tableau 41. **TOTAL DES EXPORTATIONS COMMUNAUTAIRES DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE VERS LE MYANMAR, PAR PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES (volume en tonnes, valeur en 1.000 euros)**

PEC	2020		2021		2022		2023		2024	
	Volum e	Valeu r	Volum e	Valeu r	Volum e	Valeu r	Volum e	Valeu r	Volum e	Valeu r
Saumon	2.775	498	2.691	504	7.487	1.096	6.226	735	2.374	289
Autres squalés	0	0	0	0	0	0	0	0	91	25
Produits destinés à des fins non alimentaires	47	6	118	15	0	0	62	6	22	5
Algues	0	0	16	1	29	1	0	0	17	1
Anchois	7	0	2	0	3	0	0	0	2	0
Autres	165	11	53	1	3	0	810	451	0	0
Total	2.994	516	2.879	521	7.523	1.097	7.099	1.192	2.506	319

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-Comext.

Importations communautaires en provenance du Myanmar

En 2024, le volume total des importations de l'UE en provenance du Myanmar s'est élevé à 7.931 tonnes, soit 31% de plus qu'en 2023. Toujours en 2024, la valeur totale a atteint 26 millions d'euros, ce qui représente une hausse de 27% par rapport à l'année précédente. L'Italie a été le principal importateur de produits de la pêche et de l'aquaculture de ce pays (49% du volume et 46% de la valeur). Elle était suivie de la Belgique et de la France.

En 2024, la carpe a constitué le plus grand volume d'importation en provenance du Myanmar : 4.703 tonnes, une quantité supérieure à celle de 2023 (3.375 tonnes). C'est l'Italie qui en a importé le plus (2.255 tonnes). La Belgique en a importé 1.507 tonnes. Les autres poissons d'eau douce ont occupé le deuxième rang des produits les plus importés, avec 1.883 tonnes (37% de plus qu'en 2023). L'Italie, la Belgique et l'Irlande en ont importé le plus grand nombre en 2024, constituant ensemble 87% du volume et 90% de la valeur. La crevette a été le troisième produit le plus importé en termes de valeur, alors que le volume atteignait 273 tonnes. La plus grande quantité était débarquée en France et en Suède en 2024.

Tableau 42. **TOTAL DES IMPORTATIONS COMMUNAUTAIRES DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE EN PROVENANCE DU MYANMAR, PAR PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES (volume en tonnes, valeur en millions d'euros)**

PEC	2020		2021		2022		2023		2024	
	Volum e	Valeu r								
Carpe	2.767	5	2.421	5	2.544	6	3.375	8	4.703	11
Autres poissons d'eau douce	1.197	4	1.253	4	1.469	6	1.377	5	1.883	9
Crevettes diverses	86	1	131	1	250	2	267	2	273	2
Autres poissons de mer	111	0	147	0	149	1	265	1	226	1
Siluriformes d'eau douce	127	0	169	0	238	0	304	1	488	1
Surimi	135	0	174	1	316	1	216	1	216	1
Crabe	13	0	13	0	131	2	116	2	34	1
Thons divers	1	0	0	0	58	0	95	0	49	0
Autres céphalopodes	5	0	12	0	29	0	11	0	20	0
Tilapia	0	0	0	0	180	0	11	0	27	0
Autres	72	1	68	1	31	0	11	0	11	0
Total	4.515	12	4.387	12	5.395	19	6.046	20	7.931	26

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-Comext.

6.4. Consommation de produits de la mer au Myanmar

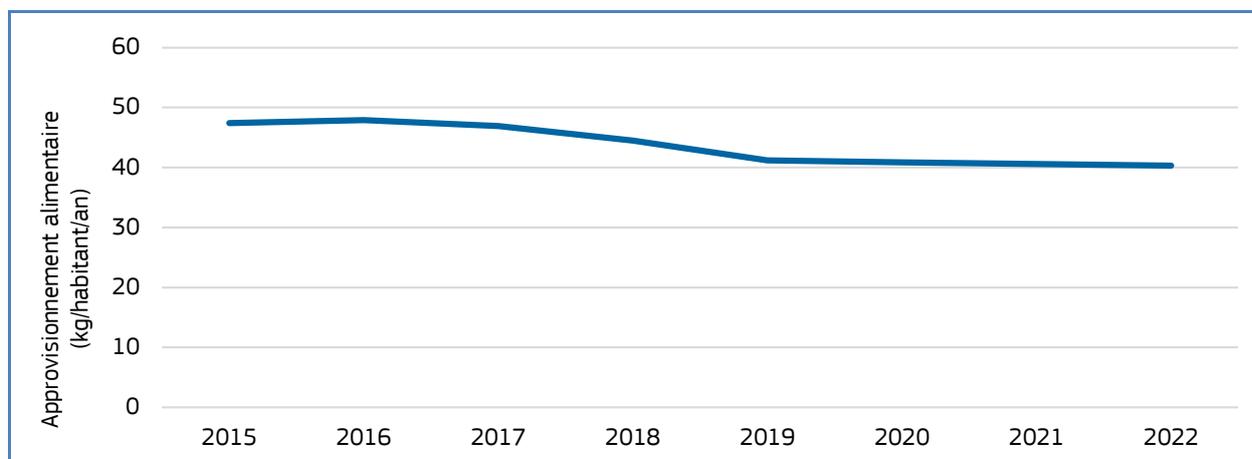
Grand pays producteur, le Myanmar se caractérise par une forte consommation de poisson par habitant. Selon la FAO, celle-ci a atteint 40,3 kg d'équivalent poids vif en 2022 (1% de moins, environ, que celle de l'année précédente et 15% de moins qu'en 2015). Le poisson fournit plus de 60% des besoins en aliments d'origine animale de la population. Malgré cela, environ 50% de cette dernière vit dans la pauvreté, notamment dans les régions rurales, où près de la moitié des habitants vit de l'exploitation agricole, des cultures, de l'élevage et de l'aquaculture⁴⁵.

Les Myanmarais ont une préférence pour les poissons d'eau douce, même ceux vivant à proximité des côtes. Le poisson transformé (séché et fermenté, notamment) est un aliment de base du régime alimentaire local, représentant 34% de la consommation. Il est particulièrement important lors de la saison sèche, lorsque le poisson frais vient à manquer⁴⁶.

⁴⁵ Myanmar | WorldFish

⁴⁶ Pêche et aquaculture en eaux intérieures au Myanmar – Bilan de la décennieA decade in review – Gouvernement australien

Graphique 45. **CONSOMMATION DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE AU MYANMAR, 2015-2022 (équivalent poids vif)**



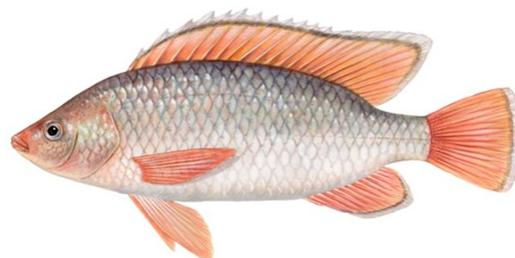
Source : FAO.

7. ÉTUDE DE CAS : Le tilapia

La production de tilapia a atteint 7,5 millions de tonnes en 2023, dont 90% provenant de l'aquaculture et 10% de captures. Cela représente 2% de la production mondiale de produits de la pêche et de l'aquaculture. La Chine est le principal pays d'élevage (27% de la production aquacole mondiale en 2023). Viennent ensuite l'Indonésie (21%) et l'Égypte (14%). Cette dernière occupe le premier rang des captures de cette espèce (23% des prises totales mondiales en 2023), suivie de l'Ouganda (13%) et de l'Indonésie (10%). La plupart des prises sont réalisées dans les eaux intérieures d'Afrique. La production de l'UE était nulle en 2023. Au début de la période analysée (2014-2023), la Pologne et l'Allemagne étaient les principaux producteurs européens, quoique produisant moins de 1.000 tonnes par an. Le marché communautaire dépend presque exclusivement des importations de tilapia congelé (entier ou en filets), en provenance de Chine pour la plupart. L'Espagne, l'Allemagne, la Pologne et la France sont les principaux marchés de consommation, les Pays-Bas faisant office de plaque tournante pour les importations extra-UE et les réexportations. L'approvisionnement de l'Union européenne est consommé presque entièrement. Quelques tonnes sont toutefois exportées vers la Suisse (113 tonnes, 30% des exportations de l'UE), la Norvège (84 tonnes, 22%) et le Royaume-Uni (24 tonnes, 6%). Les Pays-Bas et l'Espagne en sont les principaux pays exportateurs.

7.1. Caractéristiques biologiques, exploitation et gestion

« Tilapia » est un nom vernaculaire qui regroupe une certaine d'espèces appartenant à différents genres dans la famille des *Cichlidae*, dont les *Tilapia*, *Coelotilapia*, *Coptodon*, *Heterotilapia*, *Oreochromis* et *Pelmatolapia*. Ces espèces faisaient autrefois partie de la catégorie des « Tilapiini », avant d'être reclassées dans différents genres à la suite d'études phylogénétiques menées au début du vingtième siècle⁴⁷. Depuis le retrait de nombre d'entre elles, le genre « Tilapia » regroupe désormais quatre espèces : *Tilapia baloni*, *tilapia guinasana*, *tilapia ruweti*, et *tilapia sparrmanii*. Les tilapias les plus importants au niveau commercial sont le tilapia du Nil (*Oreochromis niloticus*), le tilapia bleu (*Oreochromis aureus*) et le tilapia du Mozambique (*Oreochromis mossambicus*), qui appartiennent au genre *Oreochromis*. Natif de l'Afrique de l'Ouest tropicale, le tilapia du Nil a été introduit dans d'autres régions d'Afrique ainsi qu'en Asie et en Amérique du Nord et du Sud. Le tilapia bleu est natif de l'Afrique du Nord et de l'Ouest, tandis que le tilapia du Mozambique est originaire de l'Afrique du Sud-Est. Ces deux espèces sont aujourd'hui largement disséminées dans différentes régions tropicales et subtropicales du monde entier. En 2023, le tilapia du Nil a compté pour 77% de la production aquacole et 45% des captures à l'état sauvage au niveau mondial.



Source : Scandinavian Fishing year Book.

Le tilapia du Nil (*Oreochromis niloticus*⁴⁸) est un poisson d'eau douce qui peuple les ruisseaux, les rivières, les fleuves, les canaux, les lacs et les étangs. Il nage habituellement à des profondeurs allant de 0 à 20 mètres. On le trouve aussi parfois dans les eaux saumâtres, mais il ne survivrait pas en eau salée. Il affectionne généralement les températures de plus de 13,5 °C. Suivant la population, ce poisson peut supporter des minimas de 8 °C et des maximas de 40 °C⁴⁹. Cette espèce forme de larges bancs hiérarchisés socialement, dont la priorité réside dans l'alimentation et l'accouplement pour les mâles dominants⁵⁰. Le tilapia du Nil s'alimente en journée, ce qui laisse suggérer une réaction comportementale à la lumière. Herbivores, les adultes se nourrissent de phytoplanctons et d'algues. Les jeunes, en revanche, peuvent adopter un régime omnivore⁵¹.

Le tilapia du Nil a une coloration grisâtre ou brunâtre. Les mâles arborent un ton rose bleuâtre au moment de la reproduction⁵². On le confond souvent avec le tilapia bleu (*Oreochromis aureus*), bien que sa nageoire caudale soit striée de bandes verticales régulières qui le distinguent de ce dernier, dont la nageoire dorsale est teintée de reflets rouges sur les bords⁵³. Le tilapia du Nil peut mesurer jusqu'à 60 cm de long pour un poids pouvant dépasser 5 kilos. Les mâles sont généralement plus grands et se développent plus rapidement que les femelles. Il atteint la maturité sexuelle entre 3 et 6 mois, suivant la température de l'eau, lorsque la longueur est de 14 cm chez les mâles et de 11 cm chez les femelles⁵⁴. Cette espèce fraie en masse. Les mâles fertilisent les œufs de plus d'une femelle. La reproduction a lieu lorsque la température de l'eau dépasse 20° C. Plusieurs cycles se reproduisent par an (environ tous les 30 jours). Les femelles peuvent garder en bouche jusqu'à 200 œufs pendant une semaine (incubation buccale)⁵⁵.

⁴⁷ <https://doi.org/10.1006/mpev.2001.0979>

⁴⁸ https://fish-commercial-names.ec.europa.eu/fish-names/species/oreochromis-niloticus_en

⁴⁹ <https://www.fishbase.se/summary/2>

⁵⁰ Castro, A.L.S. ; Gonçalves-de-Freitas, E. ; Volpato, G.L. ; Oliveira, C. (1^{er} avril 2009). « Visual communication stimulates reproduction in Nile tilapia, *Oreochromis niloticus* (L.) ». *Brazilian Journal of Medical and Biological Research*. 42 (4) : 368–374. doi :10.1590/S0100-879X2009000400009

⁵¹ <https://www.fishbase.se/summary/2>

⁵² Ibidem

⁵³ <https://www.fishbase.se/summary/Oreochromis-aureus.html>

⁵⁴ <https://www.fishbase.se/summary/2>

⁵⁵ Ibidem

Plusieurs pays ont dénoncé le tilapia du Nil comme étant une espèce envahissante après leur introduction, causant de nombreux dégâts environnementaux et menaçant les écosystèmes et les espèces autochtones⁵⁶.

Le tilapia étant facile à produire et très rentable, il est devenu l'un des poissons les plus cultivés en aquaculture dans le monde. Il est omnivore et peut tolérer des densités de peuplement élevées ainsi que des conditions environnementales défavorables. Il se distingue par un taux de reproduction élevé et une croissance rapide. Les consommateurs sont toutefois peu attirés par sa chair foncée, ce qui pousse les exploitants à élever des stocks hybrides de tilapia du Nil et de tilapia bleu. L'hybridation offre également l'avantage de privilégier certaines caractéristiques et de produire, par exemple, davantage de mâles, qui sont de plus grande dimension et dont la croissance est plus rapide. Le tilapia est cultivé dans des étangs et des réservoirs jusqu'à ce qu'ils atteignent la taille de récolte, au bout de six ou sept mois⁵⁷.

7.2. Production

En 2023, la production mondiale de tilapia a atteint 7,5 millions de tonnes. La production est majoritairement aquacole : 90% de la production mondiale, les 10% restants étant issus des captures à l'état sauvage.

Aquaculture

L'élevage d'espèces de tilapia en aquaculture a atteint 6,8 millions de tonnes en 2023, ce qui en fait le deuxième poisson le plus cultivé après la carpe. 97% sont produites en eau douce, contre 3% seulement en eau saumâtre.

La Chine et l'Indonésie ont été les principaux producteurs de tilapia en 2023, avec 1,8 et 1,4 millions de tonnes, respectivement (27% et 21% de la production aquacole mondiale). Suivent à distance l'Égypte (14%), le Brésil (7%), le Bangladesh (6%), la Thaïlande (4%) et les Philippines (4%). Les principales espèces produites ont été le tilapia du Nil (77% du total), l'hybride tilapia du Nil-tilapia bleu (7%) et le tilapia du Mozambique (1%). Les tilapias nca ont représenté 15% de la production aquacole mondiale.

Ces dix dernières années (2014-2023), la production aquacole de tilapia a augmenté de 31% dans le monde, malgré un recul en 2020, lié à la pandémie de COVID-19. Ce sont les principaux producteurs - la Chine (+18%) et l'Indonésie (+36%) - qui ont favorisé cette croissance globale.

La production de l'UE s'est élevée à 970 tonnes en 2014, essentiellement sous l'égide de la Pologne et de l'Allemagne. Mais elle a décliné au cours de la décennie suivante (2014-2023), atteignant même un résultat nul en 2023.

Tableau 43. **PRODUCTION AQUACOLE MONDIALE DE TILAPIA (volume en 1.000 tonnes, poids vif)**

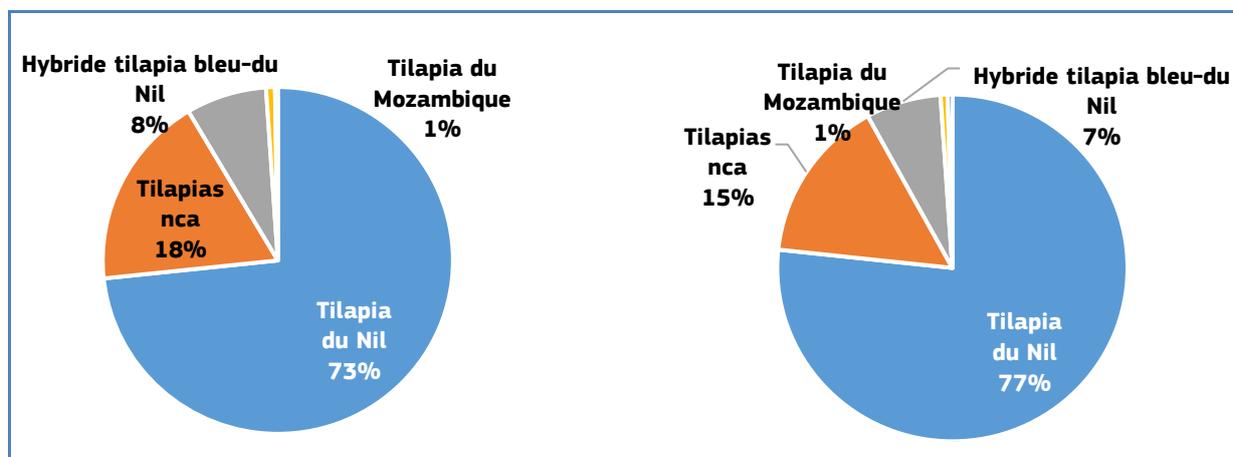
Pays	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Chine	1.541	1.615	1.560	1.585	1.625	1.642	1.655	1.663	1.739	1.817
Indonésie	1.041	1.120	1.155	1.358	1.223	1.386	1.228	1.356	1.407	1.411
Égypte	760	876	940	967	1.051	1.081	954	964	964	964
Brésil	200	219	241	281	313	324	344	361	408	442
Bangladesh	284	324	343	335	345	350	328	348	362	374
Thaïlande	190	203	208	218	217	229	247	254	270	267
Philippines	259	261	259	268	277	279	264	281	252	254
Vietnam	244	219	220	235	260	288	191	187	196	207
Colombie	59	61	65	70	78	96	101	109	116	115
Autres	597	579	617	626	663	739	756	774	846	925
Monde	5.174	5.477	5.609	5.943	6.051	6.414	6.068	6.297	6.560	6.776

Source : FAO.

⁵⁶ Ibidem

⁵⁷ <https://web.archive.org/web/20121109170026/http://www.gaalliance.org/newsroom/aquasolutions-detail.php?Prison-Aquaculture-Program-11>

Graphique 46. **PRODUCTION AQUACOLE MONDIALE DE TILAPIA, PAR ESPÈCES, EN 2014 (gauche) ET EN 2023 (droite) (en % du volume)**



Source : FAO.

Captures

Captures mondiales

En 2023, les captures mondiales de tilapia ont atteint 729.540 tonnes. La plupart des captures sont réalisées dans les eaux intérieures d'Afrique (73%) et, dans une moindre mesure, dans celles d'Asie (23%), d'Amérique (3%) et d'Océanie (<1%). Le tilapia du Nil est la principale espèce ciblée (45% du total). Les tilapias nca ont compté pour 51% des captures, suivis du tilapia de Mozambique (2%) et de l'*Oreochromis shiranus* (1%). Les principaux pays producteurs étaient l'Égypte (23%), l'Ouganda (13%), l'Indonésie (10%) et le Nigeria (9%), suivis de loin par les Philippines, l'Éthiopie, le Mali et le Sri Lanka.

De 2014 à 2023, les captures mondiales de ce poisson ont augmenté de 14%, sous l'impulsion des prises réalisées en Égypte (+58%), et ce malgré la baisse survenue en 2020.

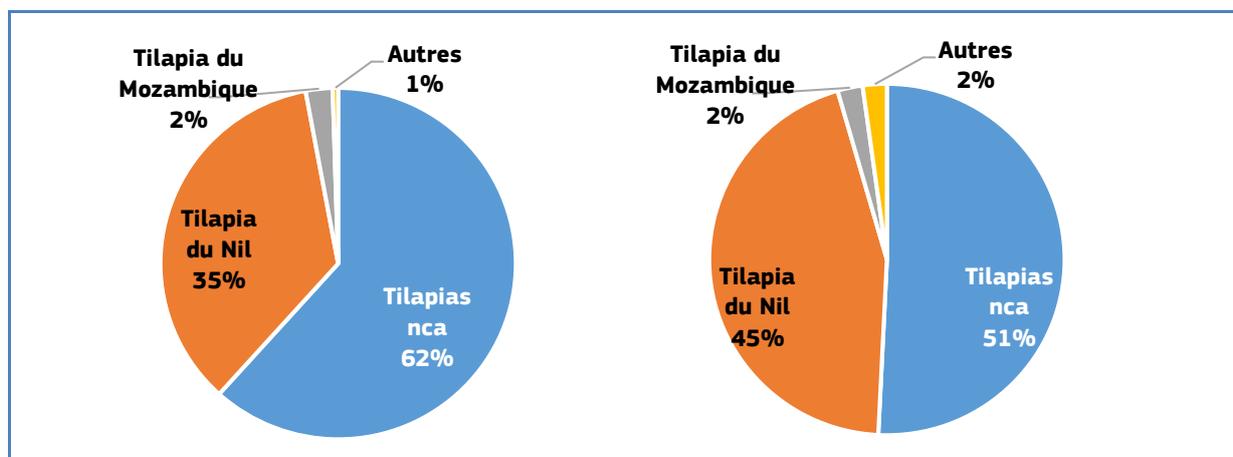
L'UE n'a effectué aucune capture de tilapia pendant la dernière décennie.

Tableau 44. **CAPTURES MONDIALES DE TILAPIA (volume en 1.000 tonnes, poids vif)**

Pays	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Égypte	108	114	108	115	121	141	160	170	167	171
Ouganda	44	49	50	51	47	49	53	65	79	94
Indonésie	42	46	49	78	102	141	80	64	65	70
Nigeria	69	57	68	73	70	66	62	64	62	64
Philippines	54	50	42	43	44	42	40	59	52	54
Éthiopie	24	26	24	27	30	18	23	25	33	42
Mali	22	25	27	28	29	33	36	32	34	34
Sri Lanka	27	24	28	35	37	37	36	30	31	26
Soudan	18	18	19	20	25	25	23	25	27	25
Tanzanie	37	29	26	15	14	28	16	18	17	19
Burkina Faso	12	12	12	17	19	19	19	20	21	18
Malawi	4	5	5	10	9	7	8	8	9	18
Thaïlande	20	20	21	20	20	17	16	16	17	18
Autres	161	154	190	164	204	87	89	128	106	79
Monde	641	630	669	697	771	709	660	725	721	730

Source : FAO.

Graphique 47. **CAPTURES MONDIALES DE TILAPIA, PAR ESPÈCES, EN 2014 (gauche) ET EN 2023 (droite) (en % du volume)**



Source : FAO.

7.3. Importations – Exportations

Dans la nomenclature combinée utilisée pour enregistrer les données relatives aux importations et exportations de l'UE, le tilapia est présenté spécifiquement comme suit : vivant/frais, entier congelé, frais en filets ou congelé en filets⁵⁸.

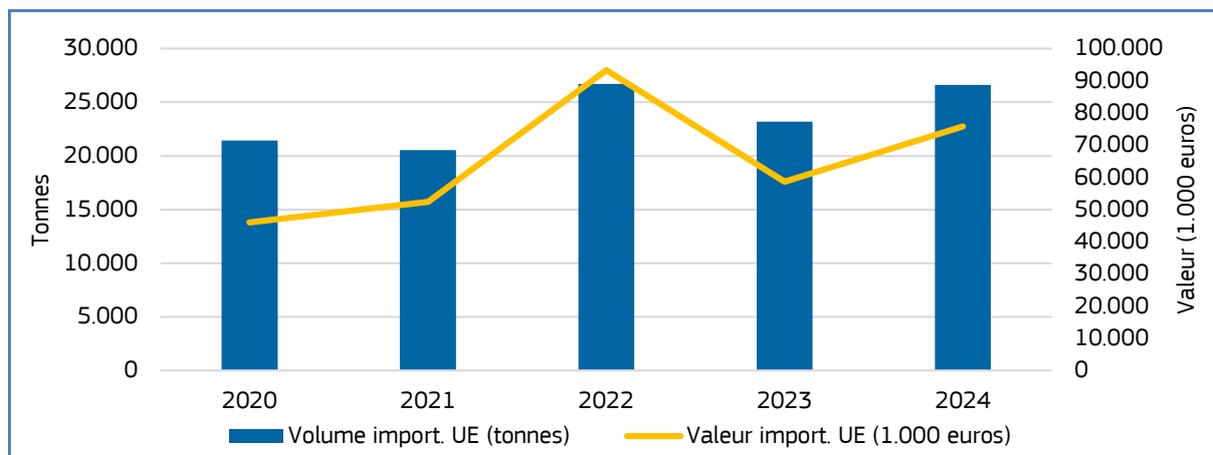
En 2024, l'UE-27 a importé 26.632 tonnes de tilapia pour une valeur de 75,8 millions d'euros. Le tilapia entier congelé a représenté 54% du volume importé, contre 45% pour les filets congelés. La Chine a été le principal fournisseur de l'Union européenne (88% du volume importé et 83% de la valeur totale des importations extra-UE), les autres exportateurs étant le Vietnam (6% et 5%) et l'Indonésie (4% et 8%).

La France, la Belgique et les Pays-Bas ont été les principaux points d'entrée sur le marché européen, constituant ensemble 54% du volume et 48% de la valeur des importations. La France a été le principal importateur de tilapia entier congelé (38% du volume et 39% de la valeur des importations), suivie de la Belgique (23% et 24%), des Pays-Bas (21% et 19%) et de l'Italie (7% et 7%). Depuis 2020, les importations de tilapia entier congelé ont augmenté de 24%, tandis que le prix était également à la hausse pendant la même période (+52%), atteignant 2,11 EUR/kg en 2024.

Les filets congelés ont été importés par la Pologne (28% du volume et 21% de la valeur), l'Espagne (22% et 21%), les Pays-Bas (16% et 19%) et l'Allemagne (11% et 14%). Au cours des cinq dernières années, les importations de filets congelés de Chine ont augmenté de 48% en volume, alors que le prix grimpait de 47% (passant de 2,26 EUR/kg en 2020 à 3,34 EUR/kg en 2024).

⁵⁸ 03027100 - Tilapias (*Oreochromis* spp.) frais ou réfrigérés.
03032300 - Tilapias (*Oreochromis* spp.) congelés.
03043100 - Filets de tilapias (*Oreochromis* spp.) frais ou réfrigérés.
03046100 - Filets de tilapias (*Oreochromis* spp.) congelés.

Graphique 48. **IMPORTATIONS COMMUNAUTAIRES DE TILAPIA (VOLUME EN TONNES, VALEUR EN 1.000 euros)**



Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

En 2024, les exportations de l'UE vers des pays tiers ont été très inférieures aux importations. En effet, elles se sont élevées à 382 tonnes pour une valeur de 1,95 million d'euros. Les produits congelés ont représenté 87% de la valeur totale des exportations extra-UE. Les filets congelés ont été le principal produit exporté (51% du volume d'exportation), suivis du tilapia entier congelé (35%). Les produits frais ou réfrigérés ont constitué 13% de la valeur totale des exportations extra-UE. En valeur, les principales destinations ont été la Suisse (38%), la Norvège (15%) et le Royaume-Uni (11%). Les Pays-Bas ont été le principal État membre exportateur de tilapia vers des pays tiers (61% de la valeur des exportations). Ils étaient suivis de l'Espagne (18%).

Les échanges intra-UE consistent uniquement en des réexportations de tilapia importé initialement de Chine, du Vietnam et de l'Indonésie. En 2024, les exportations intra-UE ont atteint 10.939 tonnes pour une valeur de 41,4 millions d'euros. Les flux commerciaux intra-UE ont porté essentiellement sur des produits congelés, qui ont compté pour 91% de la valeur d'exportation (les filets congelés et le tilapia entier congelé constituant respectivement 52% et 39% de la valeur totale des exportations intra-UE), tandis que les produits vivants/frais ne représentaient que 8% de cette valeur. Au sein de l'Union européenne, les principaux pays d'exportation ont été les Pays-Bas (62% de la valeur des exportations intra-UE), la Belgique (12%) et l'Allemagne (8%). Les principaux pays récepteurs ont été l'Allemagne (25% de la valeur), la France (14%), les Pays-Bas (10%) et la Belgique (10%). Le prix néerlandais à l'exportation du tilapia entier congelé s'est élevé à 2,81 EUR/kg en 2023 (+43% depuis 2020), tandis que le prix à la réexportation de filets congelés atteignait 5,38 EUR/kg (+16%).

Tableau 45. **PRIX NÉERLANDAIS À L'IMPORTATION ET À L'EXPORTATION DE PRODUITS À BASE DE TILAPIA VIS-À-VIS DES PRINCIPAUX PARTENAIRES (EUR/kg)**

Prix (EUR/kg)	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution 2020/24
Tilapia entier congelé importé de Chine	1,32	1,86	2,39	1,58	1,92	45%
Tilapia entier congelé importé de Belgique	1,32	1,71	2,44	2,24	2,30	74%
Tilapia entier congelé exporté vers l'Allemagne	2,15	2,46	3,18	2,80	2,99	39%
Tilapia entier congelé exporté vers la France	1,92	2,33	2,87	2,37	2,74	43%
Tilapia entier congelé exporté vers la Belgique	1,94	2,25	2,83	2,42	2,74	41%
Filets congelés importés de Chine	2,71	3,27	4,19	3,19	3,59	32%
Filets congelés exportés vers l'Allemagne	5,51	5,42	5,81	5,60	5,54	1%

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

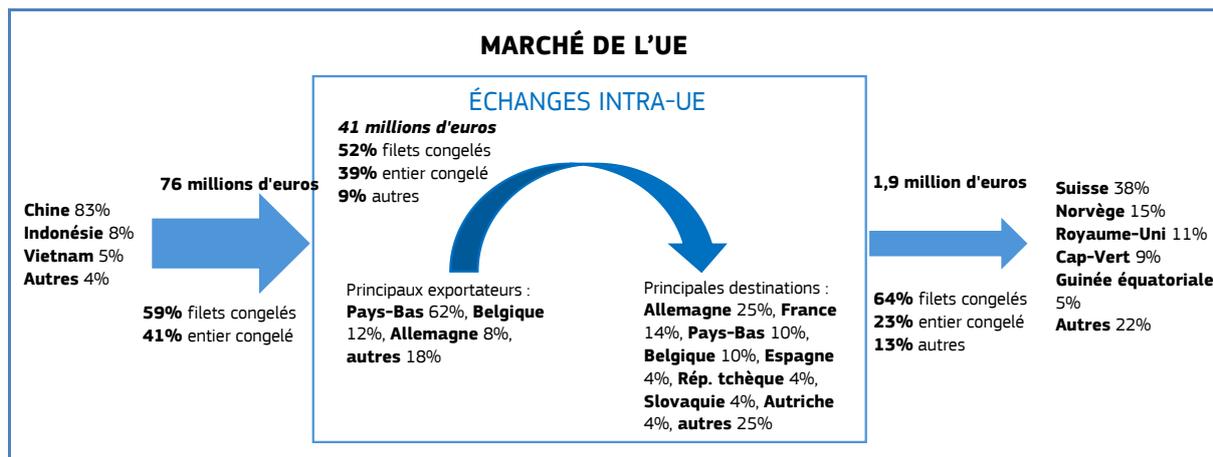
Les prix à l'importation de tilapia sont inférieurs à ceux d'autres poissons de fond qu'il peut remplacer. En 2024, le prix à l'importation des filets de tilapia congelés de l'UE a atteint 3,68 EUR/kg, tandis que le prix moyen des filets de lieu noir congelés s'élevait à 4,60 EUR/kg, celui des filets d'églefin congelés à 5,36 EUR/kg et celui des filets de cabillaud congelés à 6,60 EUR/kg.

Tableau 46. **PRIX À L'IMPORTATION DE TILAPIA ET D'AUTRES POISSONS DE FOND DANS L'UE (EUR/kg)**

Prix (EUR/kg)	2020	2021	2022	2023	2024	Différence de prix
Filets de tilapia congelés	2,98	3,26	4,26	3,28	3,68	-
Filets de cabillaud congelés	5,95	5,51	6,93	7,32	6,60	+2,92
Filets d'églefin congelés	5,63	5,77	6,67	6,54	5,36	+1,68
Filets de lieu noir congelés	3,48	3,60	5,46	5,46	4,60	+0,92

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

Graphique 49. **LE MARCHÉ COMMERCIAL DU TILAPIA EN 2024, EN VALEUR**



Source : EUMOFA.

7.4. Consommation

Le tilapia est consommé habituellement en Afrique, d'où il est originaire. Il est aussi très prisé en Asie, où il a été introduit au milieu du 20^e siècle. Les consommateurs apprécient particulièrement son prix abordable ainsi que sa haute teneur en protéines et en acides gras oméga-6 et oméga-3. Il est très populaire aux États-Unis, où il est vendu en supermarché et servi dans le secteur de l'Horéca⁵⁹. Dans l'UE, ce sont les communautés ethniques qui s'en nourrissent le plus, alors qu'il gagne de plus en plus de terrain en tant que substitut aux espèces de poisson blanc⁶⁰. Le pangasius et le tilapia sont deux poissons concurrents sur le marché communautaire, le premier l'emportant sur le second pour l'instant (60.939 tonnes de pangasius importées en 2024 contre 26.632 tonnes de tilapia). Environ 90.000 tonnes de ces deux espèces ont été importées par l'Union européenne en 2024, contre 270.000 tonnes importées par les États-Unis en 2024. La plupart des importations de ces derniers provenaient d'Asie/Afrique (90% du volume en 2024), les 10% restants étant fournis par des pays d'Amérique. Bien que le marché américain soit beaucoup plus vaste que celui de l'Europe pour ces espèces, il convient de noter qu'une grande partie des volumes importés aujourd'hui pourrait devoir trouver de nouveaux marchés à l'avenir, en raison des mutations actuelles et de l'instabilité des politiques tarifaires et des droits de douane.

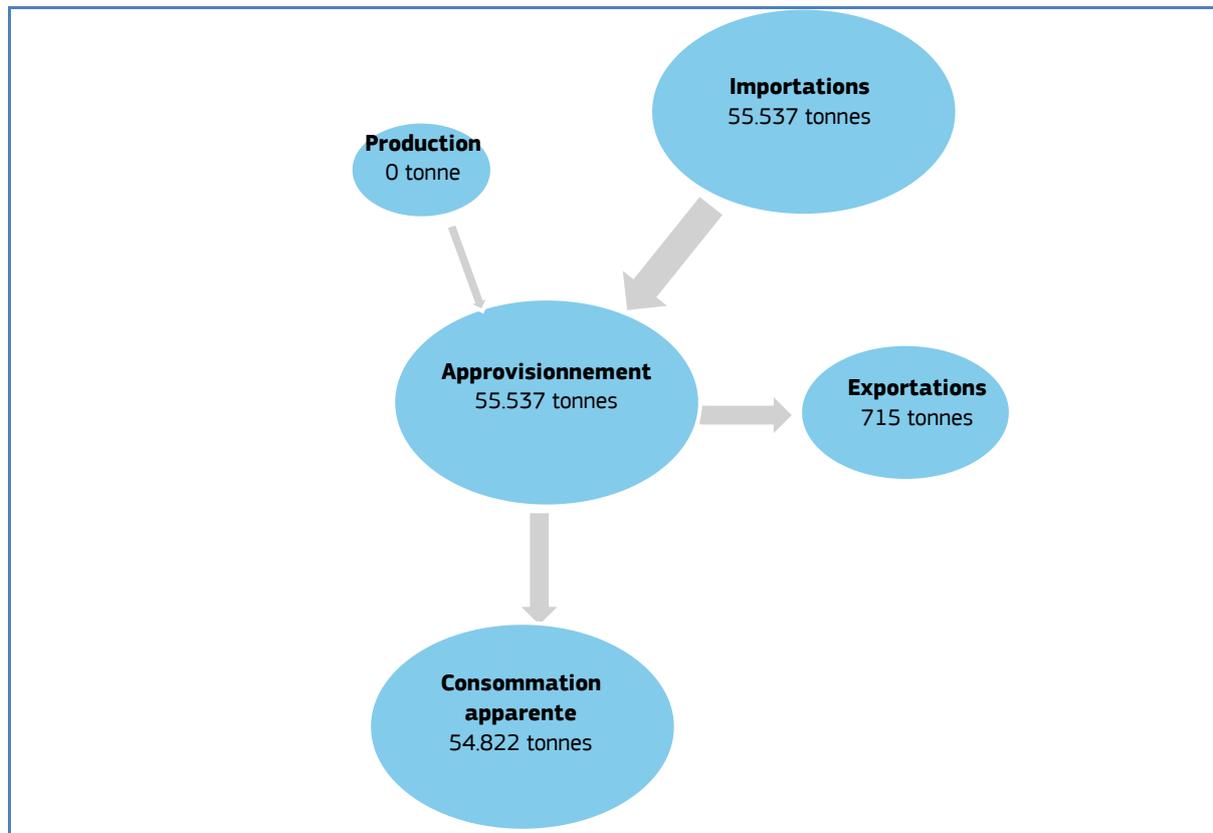
Au niveau de l'UE-27, la consommation apparente de tilapia a été estimée à 54.822 tonnes EPV en 2022 (date des dernières données disponibles pour l'EUMOFA), équivalant à 0,12 kg par habitant. L'approvisionnement s'est élevé à 55.537 tonnes, issu exclusivement des importations. Les exportations ayant représenté 1,3% de l'approvisionnement global, la consommation apparente s'est élevée à 98,7% en 2022.

Au niveau des EM, l'Espagne et l'Allemagne ont été les principaux marchés de consommation (estimée à 8.280 tonnes et 6.010 tonnes, respectivement, en 2023). Les autres principaux pays consommateurs ont été la Pologne (consommation apparente de 5.570 tonnes), la France (5.497 tonnes), l'Italie (3.076 tonnes), la Belgique (2.445 tonnes) et la République tchèque (2.084 tonnes).

⁵⁹ <https://www.infopesca.org/sites/default/files/complemento/proyectos/194/World%20Market%20of%20Tilapia2.pdf>

⁶⁰ Ibidem

Graphique 50. **CONSOMMATION APPARENTE DE TILAPIA DANS L'UE EN 2022 (ÉQUIVALENT POIDS VIF)**



Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

7.5. Autres formes d'utilisation

Le tilapia suscite un intérêt qui dépasse le champ alimentaire. Il s'avère être un remède plus efficace, plus rapide et moins douloureux contre les brûlures que les médicaments topiques utilisés habituellement⁶¹. La peau du tilapia, un produit dérivé de la production aquacole, est particulièrement recherchée pour sa haute teneur en collagène de type I. Cela en fait un biomatériau potentiellement important en médecine régénérative, en raison notamment de ses propriétés de reconstitution des cellules cutanées⁶².

Les espèces de tilapia sont également utilisées à des fins de lutte biologique. Du fait de sa capacité à se développer dans des environnements pollués et dégradés, le tilapia est idéal pour combattre la prolifération de plantes aquatiques et d'algues indésirables, réduisant ainsi le recours à des produits chimiques alternatifs⁶³. De même, le tilapia a été utilisé dans les régions tropicales pour contrôler la population de moustiques responsables de la malaria⁶⁴.

⁶¹ <https://doi.org/10.1016/j.bcab.2024.103254>

⁶² <https://doi.org/10.1155/2014/630757>

⁶³ https://web.archive.org/web/20120921081544/http://www.mobot.org/jwccross/duckweed/weed_control.htm

⁶⁴ <https://www.fao.org/4/X7580E/X7580E03.htm#ch3.2.1>

Rapport terminé en mai 2025

La Commission européenne n'est pas responsable des conséquences découlant de la réutilisation de cette publication.

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2025
© Union européenne, 2025



La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est mise en œuvre sur la base de la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 février 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Sauf indication contraire, la réutilisation de ce document est autorisée sous licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC-BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée à condition que le crédit approprié soit donné et que toute modification soit indiquée.

Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, il peut être nécessaire de demander l'autorisation directement aux titulaires des droits respectifs. L'Union européenne ne possède pas les droits d'auteur relatifs aux éléments suivants :

Images : Photo de couverture, page 2 © EUROFISH, page 33 © Gisco, page 40 © Scandinavian Fishing Year Book.

PDF ISSN 2363-409X KL-01-25-020-FR-N

ISBN : 978-92-68-24104-2 DOI: 10.2771/5498536

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET POUR VOS COMMENTAIRES :

Direction générale des affaires maritimes et de la pêche
B-1049 Bruxelles
Adresse électronique : contact-us@eumofa.eu

Ce rapport a été élaboré à partir des données de l'EUMOFA et des sources suivantes :

Faits saillants mondiaux : Commission européenne, The Fishing Daily, GFCM, Statistics Iceland.

Contexte macroéconomique : Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie : DPMA, France : MABUX, Eurostat, Banque centrale européenne.

Premières ventes : Eur-lex, CIEM, The Fishing Daily.

Études de cas : SEAFDEC, WorldFish, Fishery Statistics of Myanmar, ACIAR, Aquaculture Division of Myanmar, The Global New Light of Myanmar, Ministère du Commerce, Ministère de l'Information, FAOSTAT, Eurostat COMEXT, ScienceDirect, Commission européenne, FishBase, Brazilian Journal of Medical and Biological Research, Global Aquaculture Alliance, Infopesca, Wiley, Mobot, FAO.

Les données de premières ventes figurent dans une annexe disponible sur le site web de l'EUMOFA. Les analyses sont effectuées au niveau agrégé (principales espèces commerciales) et selon le système d'enregistrement et de rapport électronique de l'UE (ERS).

Dans le cadre de ce rapport mensuel, les analyses sont conduites en prix courants et exprimées en valeurs nominales.

L'**Observatoire européen du marché des produits de la pêche et de l'aquaculture (EUMOFA)** a été développé par la Commission européenne, représentant un des outils de la nouvelle politique de marché dans le cadre de la réforme de la politique commune de la pêche. [Règlement (UE) n° 1379/2013 art. 42].

En tant qu'**outil d'information sur le marché**, EUMOFA fournit régulièrement des prix hebdomadaires, des tendances mensuelles du marché et des données structurelles annuelles tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

La base de données est fondée sur des données fournies et validées par les États membres et les institutions européennes. Elle est disponible en 24 langues.

Le site web de l'EUMOFA est accessible au public à l'adresse suivante : www.eumofa.eu.

EUMOFA **POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ**



Office des publications
de l'Union européenne